

2021 
BULLETIN MUNICIPAL

Souriez... vous vous installez !

Le Hameau du Beauvet

BIEN VIVRE DANS UN CADRE CHAMPÊTRE



SAINT-VICTOR

Mondial Box
Libère l'espace

BOX À LOUER

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS

... près de chez vous !

DRIVE 24/24 SÉCURISÉ

07 55 39 01 50 96 ROUTE DE PARIS 03410 SAINT-VICTOR

AXA réinventons / notre métier

Hervé BONNARD
Agent général d'assurance exclusif
AXA Prévoyance & Patrimoine

Mandataire exclusif en opérations de banque d'AXA Banque

Auto/Moto - Habitation - Santé - Prévoyance
Banque et Crédit - Epargne et Retraite
Assurances des Professionnels

2 bis, rue Porte des Forges - 03100 MONTLUÇON - Tél. : 04 70 05 30 73
Email : agence.bonnard@axa.fr N° Orias : 12 066 032
orias.fr - ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 pl. de Budapest. CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Chaudière marque De-Dietrich
INSTALLATION, ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

BONNEFOND
CHAUFFAGISTE

11 rue du commerce - 03410 Saint-Victor
Tél : 06 07 04 14 57

CLIMATISATION - PLOMBERIE
CONCEPTION ET CRÉATION DE SALLES DE BAIN

GEOMETRES-EXPERTS
CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN

ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
DIVISIONS - AMIANTE PLOMB DPE - COPROPRIETE

Olivier TRUTTMANN - Jean-Paul SERRE

6 impasse de la Route Noire - 03600 MALICORNE - Tél. 04 70 64 36 10 - geometre.malicorne@orange.fr
11 rue Alfred de Vigny - 03100 MONTLUÇON - Tél. 04 70 05 30 90 - serre.montlucon@wanadoo.fr

ERIC FOUQUET
ARCHITECTE DPLG

CONCEPTION NEUF ET REHABILITATION
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
SUIVI DE TRAVAUX

20 RUE DE LA FONTAINE - 03100 MONTLUÇON
TEL 04.70.04.02.64
E mail : fouquet.archi@wanadoo.fr

Electricité Générale
Automatisme divers - Neuf/Rénovation
Réseau informatique - Dépannage

19, rue des Noisetiers - 03410 Saint-Victor
Tél. : 04 70 29 91 35 / Port. : 06 73 36 58 73
Mail : Christophe.mottier874@orange.fr

MOTTIER
Christophe

CARROSSERIE PEINTURE
TOUTES MARQUES
AUTO MOTO UTILITAIRE - PARE-BRISE

CARROSSERIE
DU PONT DES
NAUTES

20 RUE DE L'INDUSTRIE - 03410 SAINT-VICTOR
04-70-04-40-53

LB METAL
CHAUDRONNIER/TUYAUTEUR/METALLIER/SOUEUR
ACIER - INOX - ALU

LEMERAY Benjamin
11 chemin de Perreguines
03410 SAINT VICTOR
benjilem358@gmail.com
PORT. 06 32 99 24 07

Gamm vert
L'autoproduction est l'avenir

Jardinage Motoculture
Alimentation animale Produits régionaux
Vêtements - Chaussants
Produits de chauffage

ZA Porte Val de Cher - 03410 St Victor
04.70.28.85.00 Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

Desjoyaux
PISCINES

SAINT-VICTOR
Tél. 04 70 28 84 11

INSTALLATION ET ENTRETIEN
DE CLIMATISATION

A2L CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

06 29 46 40 38 - sas.a2l@hotmail.com A2L



Jean-Pierre GUÉRIN

Maire

Bulletin municipal n°52 - Janvier 2022

Rédaction - Photos - Diffusion :

Mairie de Saint-Victor

Page de couverture : Mathieu RAINHA

Tél. : 04 70 28 80 09 - Fax : 04 70 28 83 42

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

Sommaire

Edito	3
Le budget communal 2021	4-5
Les travaux	6 à 10
La vie communale	11 à 27
La vie associative	28 à 39
Services et Informations	40 à 45

La municipalité remercie tous les annonceurs qui permettent, par leurs publicités, la réalisation de ce bulletin, et elle vous invite à leur manifester votre gratitude par vos achats.

Madame, Monsieur, Chers concitoyens.

Cette année 2021 a encore été une année très difficile en termes de convivialité, de rencontres et de communication. La COVID 19 et son cortège de variants a terriblement perturbé la vie de la communauté.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement, que ce soit l'administration qui a permis de tenir la Mairie toujours ouverte et fonctionnelle, les services techniques qui ont poursuivi l'entretien et l'embellissement de la commune et enfin l'ensemble du personnel périscolaire : cantine, garderie, entretien des locaux avec les désinfections continues, relation avec les familles et assistance aux enseignants. Toutes ces activités essentielles à nos enfants ont été assumées malgré les continues modifications des consignes de l'éducation nationale.

Les élus ont pour autant assuré leurs missions, puisque tous les projets ont été menés sans ralentissement, c'est ainsi que :

- Le hameau du Beauvet pourra être disponible, à la vente sous quelques mois.
- Le village de Thizon a maintenant sa réserve d'eau contre le risque d'incendie.
- L'école où la première tranche de travaux de climatisation et d'économie d'énergie a été réalisée.

- La tranche 2021 du contrat de reconquête du centre bourg avec l'aménagement des maisons Garraud/Simoulin/Faure qui a commencé par l'acquisition, le désamiantage et la déconstruction de la partie vétuste du projet. Nos démarches nous conduisent à la réalisation d'un magasin de producteurs locaux accolé à un salon d'esthétique.

- La création d'un conseil municipal jeune, qui fourmille d'idées innovantes.

- Les travaux de réfection des voiries municipales.

- Etc, etc.

En cette période de crise sans précédent, le conseil municipal et l'ensemble du personnel restent à votre écoute pour vous apporter toute l'aide dont vous auriez besoin et en particulier pour les personnes les plus fragiles et vulnérables. Vous pouvez compter sur nous.

Pour 2022 nous serons dans la continuité de nos engagements :

- Avec la poursuite du projet de reconquête de centre bourg qui se déclinera par :
 - la construction du bâtiment dédié au magasin de producteurs locaux,
 - le démarrage de la construction et les premières réflexions sur l'aménagement et l'extension de la Mairie,

- la définition de la réhabilitation de l'ancienne poste en bâtiments scolaires à vocation de maternelle,
- et la réhabilitation des maisons Piot/cabinet du docteur Pages en vue de renforcer l'habitat.

- La poursuite de notre projet d'aménagement des rives du Cher pour réhabiliter les friches des anciens établissements Vicat et Alzin.

- La deuxième tranche de l'isolation de l'école.

Vous pouvez le constater les projets ne manquent pas. Nous serons tous concernés pas leur aboutissement pour faire de Saint-Victor la commune où il fait bon vivre.

Nous nous employons à la tâche, venez nous donner votre avis lors de nos réunions de quartier ou auprès de votre élu de proximité, nous comptons sur vous.

Il me reste à vous souhaiter une année 2022 pleine de joies, de bonheur et de totale santé. Je formule le souhait que 2022 voie la fin de cette pandémie de COVID qui nous impacte tant.

Bonne année 2022.

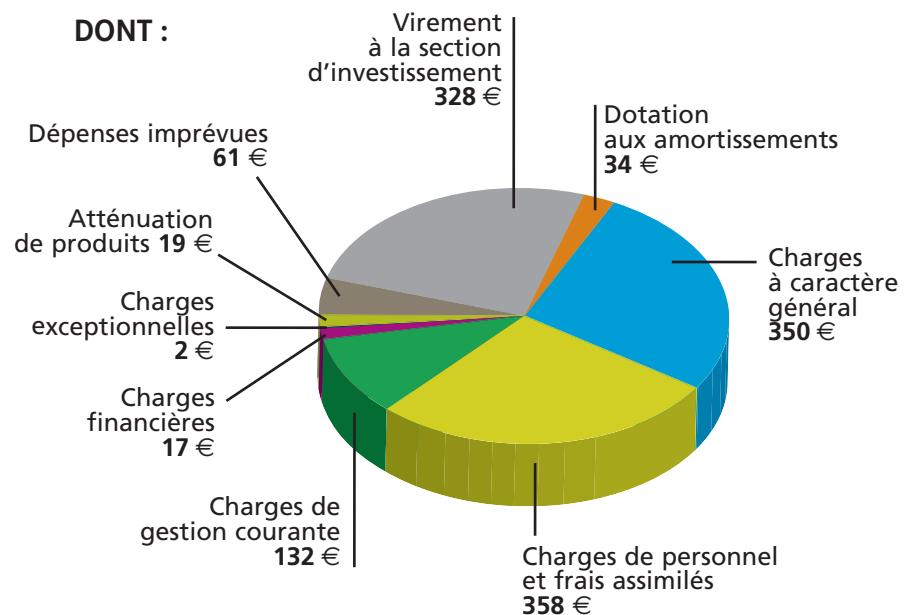
Au plaisir de vous rencontrer lors de nos réunions de quartier ou en Mairie, à bientôt.

Jean-Pierre GUÉRIN
Maire de Saint-Victor



Le budget communal 2021

Dépenses de fonctionnement : 2 758 736 €
soit 1 301 € par habitant/an

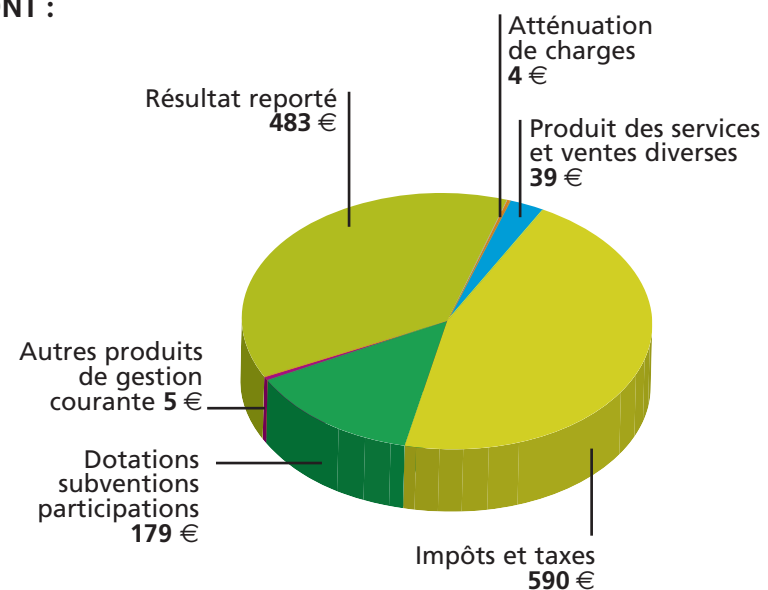


La Commune de Saint-Victor

Ses habitants	Les Saints-Victoriens
Population	2121 habitants (INSEE, au 1 ^{er} janvier 2021)
Superficie	2.322 ha
Voirie communale	39 km
Altitude	213 m

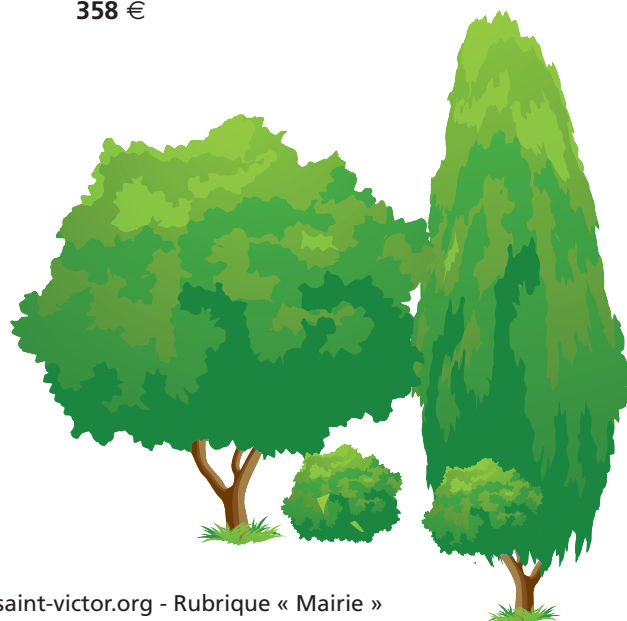
Recettes de fonctionnement : 2 758 736 €
soit 1 301 € par habitant/an

DONT :



ZANELLI
Carrelage ■ Faïence ■ Chape liquide

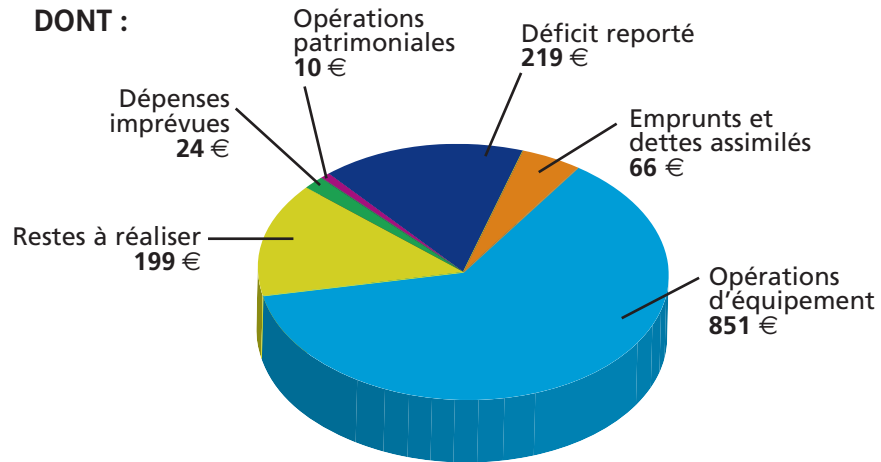
31, rue de la Grève
03100 MONTLUÇON
04 70 29 12 32



Le budget communal 2021



Dépenses d'investissement : 2 902 440,14 €
soit 1 368 € par habitant/an

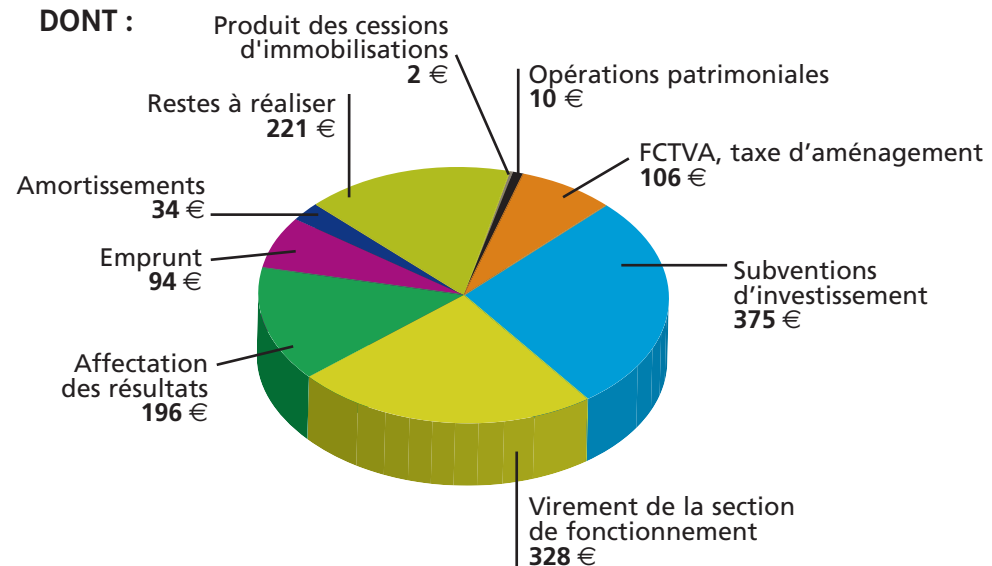


Taux des taxes communales

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI : 33,04%

TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : 19,00%

Recettes d'investissement : 2 902 440,14 €
soit 1 368 € par habitant/an



Maison Beaumont

Boulangerie Pâtisserie de père en fils depuis 1885

42 rue Jean Jaurès
03600 COMMENTRY
04 70 64 32 30

11 rue Frédéric Mistral
03410 SAINT-VICTOR
04 70 08 91 71

Les travaux 2021



Jean-Pierre GENESTE
Adjoint chargé des travaux,
de la voirie et des bâtiments
communaux

L'année 2021 a débuté par des travaux d'amélioration de la protection incendie du village de Thizon avec l'installation d'une réserve d'eau de 60 mètres cube.

Au printemps nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments de l'école, dans le but d'apporter une amélioration. A la suite de quoi nous avons programmé pour les vacances de l'été 2021 une première phase de travaux (changement de l'ensemble des menuiseries extérieures, isolation intérieure, électricité et traitement de l'air dans toutes les classes). La deuxième phase consistera à faire une isolation par

l'extérieur de l'ensemble du groupe scolaire, ce sera pour l'été 2022.

En Septembre nous avons débuté l'aménagement du hameau de Beauvet au Nord du bourg. Un futur quartier d'une quinzaine de lots entièrement viabilisés (eau potable, fibre optique, gaz et assainissement collectif). Ce village sera arboré avec trottoirs végétalisés, chemins doux piétonniers et éclairage public. L'eau pluviale sera recueillie dans une noue permettant l'infiltration d'une grande partie de cette eau. Un hameau dans lequel il fera bon vivre.

Jean-Pierre GENESTE

Reconquête de centre bourg

Le contrat de reconquête de centre bourg validé et signé avec le Conseil Départemental de l'Allier prévoit un programme de travaux pour les 5 prochaines années.

La 1^{ère} tranche 2021 comporte les travaux suivants :

Création d'un magasin pour producteurs locaux et relance du marché

Ce projet situé en centre bourg sur l'îlot contigu au jardin de lecture comporte la démolition de la maison jouxtant le jardin pour y construire ce qui sera un point de vente pour producteurs locaux. Préalablement à ces travaux, des sondages archéologiques ont été prescrits et ont été effectués début Janvier 2022.

La maison attenante sera conservée dans son aspect extérieur actuel et sera aménagée à l'intérieur pour l'installation d'un salon d'esthétique.

Création de sanitaires publics

Ce projet sera mené en même temps que la réalisation du point de vente.



C'était avant

Coût estimatif : 497.000 € TTC



Démolition



Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 102.500 €



Région Auvergne Rhône Alpes
102.500 €



Allier
le Département
Conseil Départemental :
124.200 €



Etudes diverses pour la reconquête du centre-bourg :

mètres des bâtiments existants, diagnostics pour un montant de 11.017 € TTC

Acquisitions foncières de propriétés incluses dans le périmètre de l'étude

pour un montant de 67.806 € TTC

Subvention prévisionnelle :



Région Auvergne Rhône Alpes
31.500 €

Hameau du Beauvet

Création de nouvelles voiries avec viabilisation des lots et aménagements paysagers

Le Hameau du Beauvet prend forme, après le défrichage de la parcelle, les travaux de génie civil ont été réalisés ainsi que le bornage des lots.

A noter que le déboisement du terrain a donné lieu à des mesures compensatoires. Ainsi, la réglementation nous a imposé de replanter en milieu forestier, 2ha600 d'arbres pour 1ha300 arrachés. Les plantations seront effectuées à l'automne 2022 dans le bois traversé par le chemin de randonnée à Perreguines où les tempêtes avaient provoqué des dégâts.



Le défrichage en Février 2021



Les tous premiers travaux en Septembre 2021



Décembre 2021 : les voiries sont réalisées et les parcelles sont délimitées

Coût estimatif : 659.000 € HT

Subventions prévisionnelles :



Conseil Départemental :
42.000 €

SARL Librairie Papeterie des Ecoles
Fournitures et mobiliers de bureau

CALIPAGE

41, avenue Marx Dormoy - 03100 Montluçon
Tél. : 04 70 05 00 51 - Fax : 04 70 03 91 68 - librairie.des.ecoles@free.fr



- Ingénierie VRD
- Maîtrise d'oeuvre
- Infographie

8, rue du Hibou
Zone de Chateaugay 1
03410 Domérat
Tél. : 04 70 06 14 22
Mail : btm-etudes@orange.fr

Aire des Vérités

Buffets - Bar Lounge - Restaurant - Réceptions



Technopole de la Loue - 03410 St-Victor - 04 70 06 00 00

Les travaux 2021

Entretien et aménagement des bâtiments communaux

École

• **1^{ère} tranche de la réhabilitation thermique de l'École**
Afin de pallier les désagréments du changement climatique et notamment lutter contre les déperditions de chaleur, contre la chaleur excessive des débuts d'été et enfin assainir et purifier l'air dans les classes, un important programme de rénovation a été lancé conformément aux préconisations du Cabinet LACLAUTRE, maître d'œuvre ayant effectué l'étude préalable puis suivi le chantier.

Coût de l'ensemble du programme de travaux sur 2021 et 2022 : 534.000 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 212.563 €

Certificat d'Economie d'Énergie : 15.000 €



Conseil Départemental :
127.563 €



13 Juillet : chantier en maternelle



27 Juillet : installation des appareils de traitement de l'air en cours



31 Août : les vitres et luminaires ont été changé dans toutes les classes, tout est prêt pour la rentrée



31 Août : en maternelle les locaux sont nettoyés et tout est en place

De plus, nous avons procédé à l'acquisition de 3 Equipements Numériques Interactifs (ENI), à la sécurisation du réseau internet avec raccords électriques du TBI de la 9^e classe et du bureau de l'agent coordonnateur du service, à la mise en place de tableaux blancs dans la nouvelle classe et à l'installation d'un purificateur d'air à la cantine

Coût total : 21.300 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (Plan de relance numérique) : 14.000 €



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Région Rhône Alpes Auvergne
1.622,40 €



Mairie

- Acquisition de meubles pour un bureau administratif
- Installation d'une liaison internet Mairie/Services Techniques
- Amélioration de l'écran numérique de la salle de réunion

Coût total : 9.900 € TTC

Services techniques

- Pose d'un hangar déplacé depuis l'ancien site avec installation d'un éclairage
- Création d'une piste de lavage

Coût total : 22.000 € TTC

Stade Municipal

- Remplacement de la chaudière des anciens vestiaires
- Accessibilité PMR des tribunes

Coût total : 22.000 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Région Rhône Alpes Auvergne 7.473 €



SDE 03 : 2.912 €

Église

L'Architecte du Patrimoine chargée de l'étude préalable à la restauration de la couverture de l'Église, du clocher et du beffroi, a rendu son rapport et l'a présenté à la séance du Conseil Municipal du 21 Mai 2021. Chacun a pu prendre ainsi conscience de l'importance des travaux que nécessite cet édifice, élément patrimonial clé de notre territoire.

Cette étude très détaillée fait apparaître l'état sanitaire de l'ensemble du bâtiment et le descriptif des travaux nécessaires dont le montant s'élève à 660.000 € H.T. Le programme de travaux décliné dans l'étude et son phasage, ont reçu l'approbation des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Coût de l'étude : 9.240 € TTC



Cimetière

- Réfection du mur d'enceinte sur la RD 302
- Remise en état du mur et du portail de l'entrée principale
- Agrandissement du jardin du souvenir avec réaménagement paysager et création de 14 cavurnes supplémentaires

Extension du jardin du souvenir avec installation des cavurnes supplémentaires

• Phase 1 de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon

Le cimetière dont l'entretien est réalisé par la Municipalité est un lieu respectant la mémoire des défunts où les familles doivent pouvoir se recueillir sereinement.

Cependant les propriétaires ou ayants-droits d'une concession sont également tenus d'assurer l'entretien régulier de la sépulture familiale.

Suite au constat d'un nombre important de concessions non entretenues, notamment dans la partie du cimetière la plus ancienne et après délibération du Conseil Municipal de Saint-Victor, une procédure de reprise de concessions réputées en état d'abandon est engagée, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il s'agit d'une procédure très stricte qui, suite à un état des lieux, concernent 100 concessions répondant aux critères suivants :

- Concessions présentant un état manifeste d'abandon : signes extérieurs de délabrements et de mise en danger des visiteurs, envahissements par les ronces, herbes sauvages et arbustes ...
- Concessions ayant été accordées depuis plus de 30 ans
- Aucune inhumation dans les 10 dernières années (50 ans en cas d'inhumation d'un défunt mort pour la France).

Cette procédure sera longue et durera plus de 3 ans, au cours desquels, il est important de préciser qu'il sera impossible à la Municipalité d'intervenir sur quelque tombe que ce soit même si certaines d'entre elles venaient à être vraiment en état de friches

ou de délabrements. **Cette ingérence rendrait la procédure caduque.**

Le premier constat d'abandon aura lieu le 23 Février 2022 au cimetière en présence de Jean-Pierre GENESTE, adjoint aux travaux, OPJ par délégation et Florence MARRET, Adjointe déléguée à la gestion du cimetière. La liste des concessions visées par cette procédure sera affichée à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie.

Florence MARRET
Adjointe déléguée à la gestion du cimetière

Coût total : 64.542 € TTC

Subventions :



Conseil Départemental :
4.606 €

Les travaux 2021

Entretien des Voiries Communales

- Reprise du réseau d'eaux pluviales Impasse des Châtaigniers et Rue Charles Péguy
- Réaménagement d'une partie de la Rue du Tilleul
- Traversée du Village de Thizon par la RD 302 classée en zone urbanisée avec limitation à 50 km/h
- Création d'un arrêt de bus pour le quartier du Beauvet
- Mise en place d'une grille de collecte des eaux pluviales Rue du Petit Vernet
- Réfection des poubelles et bancs publics
- Installation de bordures de protection à Perreguines



Coût total : 110.400 € TTC

Subventions prévisionnelles :



**Conseil Départemental :
12.000 €**



Aménagement de la Rue du Tilleul

Aménagements des berges du Cher en centre-bourg

- Diagnostic environnemental sur pollution éventuelle pour un montant de 47.974 € TTC



Subvention : ETAT (ADEME) : 33.582 €

Acquisition d'outillage et matériel divers :

- Changement du lave-linge à la cantine
- Acquisition de tables et chaises pour la 8^e classe
- Onduleur pour le serveur de la mairie
- Acquisition d'un grand écran pour le service Urbanisme
- Refonte du site internet
- Acquisition de 20 tables pour la salle municipale

Coût total : 14.500 € TTC

- Matériel pour les services techniques :

Acquisition d'un tracteur agricole, de souffleurs et taille-haies électriques, d'une pompe hydraulique et d'un odomètre.



Coût total : 56.688 € TTC

Réception du nouveau tracteur

Divers

- Sécurité incendie à Thizon

Étude, acquisition foncière et mise en place d'une réserve d'eau



Sécurité incendie et ses aménagements

Coût total : 70.00 € TTC



Subvention : Etat (DSIL) : 22.500 €



**Conseil Départemental :
11.327 €**

- Remise en état globale des poteaux d'incendie de la zone économique de La Loue et pose de poteaux pour la sécurité du Hameau et du quartier du Beauvet

Coût total : 8.300 € TTC

- Acquisition foncière d'une parcelle le long du Canal de Berry à la Dure :
1.100 €



Le Personnel Communal



Départ à la retraite de Jean-Luc Degardin entouré de sa famille, ses collègues et des Elus

Le Service Technique

Bouleversement cette année au service technique avec le départ à la retraite de 2 agents :

- Jean-Luc DEGARDIN, responsable des services techniques a quitté le service le 30 Juin, remplacé à son poste par Olivier DEVAUX
- Gérard BIGNET, agent polyvalent, parti le 31 Juillet, il est remplacé par Sylvain LABRACHERIE depuis le 1^{er} Juin



Jean-Luc Degardin et Gérard Bignet entourés de leurs collègues et remplaçants : Olivier Devaux (2^e à gauche) actuel responsable du service technique et Sylvain Labracherie (3^e à gauche)



Gérard Bignet ayant souhaité un départ plutôt confidentiel, seuls le Maire et quelques Elus disponibles étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite et lui remettre un petit cadeau souvenir

Les Agents Administratifs

Après une période de mise à disposition par la Commune de Domérat, Lucie Nogueira, a intégré nos effectifs au poste d'adjointe au Directeur Général des services à temps plein à compter du 5 Février 2021.

Les Agents des Ecoles

Recrutement de Sandrine CARMANE à compter du 2 Janvier, en remplacement de l'agent titulaire du poste de responsable de la cantine scolaire.



Tonte des berges du Canal de Berry



Fauchage des abords du Canal de Berry avec le broyeur d'accotement



Aménagements pour l'extension du jardin du souvenir et plantations

Emplois d'été et Stagiaires

Cet été quatre jeunes étudiants sont venus renforcer les services techniques principalement aux espaces verts :

- Jules VERDU du 7 Juin au 4 Juillet /
- Loïc PAGANO du 5 Juillet au 25 Juillet /
- Romain SANTIAGO du 26 Juillet au 20 Août /
- Timothée PEYNOT du 16 Août au 3 Octobre

STAGES AUX SERVICES TECHNIQUES : Clément URTAUD a été stagiaire au service technique du 27 au 31 Décembre et reviendra du 19 au 22 Avril 2022

STAGES À LA GARDERIE ET À LA CANTINE : Emmanuelle PERRIER a effectué un stage à la cantine et à l'accueil périscolaire du 4 Janvier au 29 Janvier

La vie communale

Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J)

Nous avons voulu créer cette instance pour permettre aux jeunes Saint-Victoriens de participer et s'impliquer dans la vie citoyenne.

Cette structure est un lieu d'échanges, un espace d'expression qui permettra d'initier les jeunes aux règles et au fonctionnement de la démocratie, de développer à la fois, leur connaissance de la vie locale et des activités municipales, tout en leur permettant de faire des propositions et de réaliser des projets sur différentes thématiques.

Ce sont 12 enfants, 6 filles et 6 garçons âgés de 9 ans à 14 ans qui constituent notre C.M.J.

Ils ont élu : - Une Présidente - Une Vice-Présidente - Un secrétaire. Ils travaillent en commissions et auront leur propre réunion de Conseil Municipal. A l'issue, ils feront des propositions au Conseil Municipal des adultes.

Ils ont des idées pour l'image de leur commune et beaucoup de dynamisme. D'ici le printemps, vous allez entendre parler de leur 1^{ère} réalisation. Merci de venir les soutenir.

Patrick BRAUD et les membres de la Commission Conseil Municipal Jeunes



*Le Conseil Municipal des Jeunes
Au premier rang de gauche à droite : Lucas, le secrétaire - Chloé, la Présidente - Le Maire, Jean-Pierre GUERIN - Maud, la Vice-Présidente
Au 2^e rang les membres du Conseil : Ethan, Claudia, Loup, Louise, Evan, Bastien, Justine, Lukas, Lilou et au 3^e rang les Elus membres de la Commission municipale « Conseil Municipal des Jeunes »*

Urbanisme

L'urbanisme, attention ça bouge !!

Depuis 2018, la communauté d'agglomération de Montluçon a commencé la construction d'un PLUIh (Plan Local d'Urbanisme avec un volet Habitat). Ce document va impacter les 21 communes qui constituent l'agglomération pour les 15 prochaines années. Il va s'appuyer sur les différentes lois :

- Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13/12/2000
 - Urbanisme & Habitat du 2/7/2003
 - Programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1) du 3/8/2009
 - Engagement National sur l'environnement (Grenelle 2) du 12/7/2010
 - Accès au logement et à un Urbanisme Renouvelé (ALUR) du 24/3/2014.
- Ce document tiendra compte :
- du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) élaboré par le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
 - du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par l'Etat
 - de la démarche Territoire à Energie Positif (TEPOS) signée par l'Agglomération

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, vous avez la possibilité d'effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne via le lien <https://ideau.atreal.fr>. Néanmoins, les dossiers papier seront toujours recevables et le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement.



Patrick BRAUD - Adjoint chargé des finances, de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie

- du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

Compte tenu de toutes ces prescriptions, ce document va marquer un changement de raisonnement pour l'image de nos villages. La consommation d'espace agricole va être limitée, l'étalement urbain va être restreint. La rénovation des maisons en centre bourg devrait être favorisée. Nous devons penser à la terre que nous allons laisser à nos enfants.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est la feuille de route politique des 15 prochaines années, a été adopté en Novembre 2021. Le travail continue et le PLUIh devrait voir son application pour fin 2022, début 2023.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Les dossiers de présentation du PLUIh et du RLPi peuvent être consultés en Mairie jusqu'à l'arrêt du projet, des registres destinés à recevoir vos observations sont également à votre disposition.

Patrick BRAUD

DEMANDES REÇUES AU SERVICE URBANISME EN 2021 :

- Permis de construire : 21
- Déclaration préalable : 37
- Certificats d'urbanisme : 114

Environnement

Chaque année, nous rappelons quelques règles simples pour le bien vivre ensemble

- L'abandon de déchets encombrants sur la voie publique ou en tout autre lieu est rigoureusement interdit et répréhensible. Nous constatons malheureusement que les dépôts sauvages d'immondices de tous ordres sont toujours très nombreux sur la Commune. Ces agissements, non seulement peuvent présenter un caractère polluant pour la nature, mais ils représentent un coût pour la collectivité qui doit faire évacuer ces déchets.

Alors n'hésitez pas à appeler la police si vous êtes témoin de telles incivilités.



Dépôts sauvages aux Buissonnets et aux Varennes

- De même le brûlage des déchets verts, les bruits excessifs et répétés, les aboiements ou gémissements répétés de chiens, la tonte des pelouses en dehors des jours et heures autorisés, etc.... sont interdits.
- Chacun est également tenu d'entretenir son trottoir : désherber, ramasser les détritiques et feuilles mortes, tenir ses clôtures arbustives taillées, dégager la neige et aussi enlever les containers de déchets aussitôt après leur collecte par les services du SICTOM.
- Rouler à une vitesse raisonnable et avec prudence dans la traversée du bourg et des villages, aux abords des écoles, des établissements publics et des commerces est primordial pour la sécurité et la tranquillité de tous.
- Enfin, il est également très agréable de se promener dans un environnement propre, pour cela, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal sur l'espace public. **Des sacs à déjections sont à disposition en divers points de la Commune (à proximité de l'aire de jeux, chemin du terrain de pétanque, place de Bel-Air et sur le parvis de la Mairie (à côté de l'oratoire)**



un exemple reproduit à 6 endroits sur la place de l'Eglise et également sur la place des commerces

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à préserver la qualité de vie de notre Commune. Nous vous remercions pour votre compréhension.



welCom'
Graphic

Agence de communication graphique

CRÉATION ET IMPRESSION :
carte de visite - flyer - calendrier - dépliant
brochure - affiche - logo - objet publicitaire...

03410 DOMÉRAT

04 70 28 64 61 - 06 68 34 22 42
vanessadeffayet@orange.fr



SAINT-VICTOR
04 70 64 57 70
RUE MARIUS BERLIET
ZAC DE LA LOUE 03410



Impasse Maurice Ravel - Z.A.C de Châteaugay
Route de Châteauroux - 03410 DOMÉRAT
04.70.29.82.36

La vie communale



Les Commémorations



Le 8 Mai

En ce 8 mai 2021, à nouveau célébré en comité restreint pour cause de crise sanitaire, le Maire Jean-Pierre GUERIN entouré du correspondant Défense, Sébastien SANTIAGO, d'élus et des porte-drapeaux, ont commémoré les 76 ans de la fin de la deuxième Guerre Mondiale. Après le discours officiel, le dépôt de gerbe par le Maire, la sonnerie aux Morts a retenti, ponctuée par une minute de silence. L'assemblée présente a entonné l'Hymne National.



Le 11 Novembre

En ce 11 novembre ensoleillé, les Saint-Victoriens sont venus nombreux rendre hommage aux Morts de Saint-Victor mais également aux Morts pour la France et commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Monsieur le Maire, Jean-Pierre GUERIN était accompagné de nombreux élus, d'enfants de l'école et également du conseil municipal jeunes. Après la lecture du message officiel par Monsieur le Maire, Sébastien SANTIAGO, correspondant défense, a quant à lui fait lecture des militaires tombés pour la France lors de l'année 2021. Le Maire, assisté de l'ensemble du conseil municipal jeunes a procédé au dépôt de gerbe. A fait suite une minute de silence ponctuée par un vibrant hymne National repris par l'ensemble des Saint-Victoriens présents.



Le 19 Mars

C'est en comité restreint, pour raison de crise sanitaire, que le 59^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie a été commémoré, en présence de Jean-Pierre GUERIN, Maire, du correspondant défense, Sébastien SANTIAGO et d'élus. Après la lecture du message officiel, il a été procédé aux dépôts de gerbes par le Maire et par Madame PEYROUX, secrétaire de la section FNACA de Montluçon.




Vins fins - Champagne
 Fuel - GNR - Gasoil - Charbon
LABARRE-CHOMET
 Parc des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR
 Tél. : 04 70 28 85 01 - lacavedupontdesnautes@orange.fr


Bureaux :
04 70 03 32 29
 chaptard.construction@orange.fr



 Benoît Larose
 6, route de Paris
 03410 SAINT-VICTOR
 Tél. : 04 70 28 80 64
 www.jardindelice.fr
 e.mail : lejardindelice@orange.fr

L'École, notre priorité

Ecole 2021

Depuis Mars 2020 la situation sanitaire ne s'est pas améliorée, nous appliquons donc toujours les gestes barrières et nous sommes très vigilants concernant la désinfection des locaux (renforcement du personnel d'entretien etc.).

Pour contribuer à assainir les locaux nous avons fait installer en début d'année un purificateur d'air dans la cantine et dès la rentrée de Septembre une centrale de traitement d'air double flux horizontale individuelle dans chaque classe.

En ce qui concerne l'effectif de l'école, nous sommes toujours en hausse constante et nous avons pu obtenir dès la rentrée de septembre un poste d'enseignant supplémentaire. Nous comptons donc 9 classes pour 2021/2022.

En réponse à l'appel à projet de l'Etat dans le cadre du plan de relance numérique, nous avons équipé 3 classes d'Ecrans Numériques Interactifs (ENI).

Nous avons pu organiser cette année le baptême de l'air pour les élèves de CM2 de l'année 2020, annulé en raison de la pandémie, ainsi que pour ceux de cette année 2021.

Comme chaque année les enfants de l'école ont pu bénéficier du passage du Père-Noël ainsi que du goûter offert par la municipalité.



*Elisabeth FERANDON
Adjointe chargée des affaires
scolaires, périscolaires, et
transport*

Elisabeth FERANDON

L'Equipe pédagogique

L'école compte actuellement 198 élèves, dont 64 en maternelle et 134 en classes élémentaires.

Directrice de l'école : Frédérique ACHARD

TPS/PS/MS maternelle : Julie AUDINAT - 21 élèves

MS maternelle : Cécile BERGER - 22 élèves

GS : Catherine BOUBY - 21 élèves

CP : Sandrine BOUDEAUD - 21 élèves

CP/CE1 : Jonathan LAURIER - 21 élèves

CE2 : Nassima MEZIANI - 24 élèves

CE2/CM1 : Camille FERRERO - 21 élèves

CM1 : Vanessa POULIN - 22 élèves

CM2 : Frédérique ACHARD et Alexandre FAURE - 25 élèves

Intervenant extérieur

Sonia BESSEDE, professeure de musique au conservatoire André Messager assure chaque jeudi, l'éducation musicale aux élèves de CP au CM2, de 9h à 11h30 durant 30 minutes par classe.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont lieu deux fois par semaine de 8h00 à 8h45 ou de 16h15 à 17h00. Il n'est pas possible de les faire au moment de la pause méridienne, les enfants devant avoir au minimum 1h30 de pause entre les cours du matin et de l'après-midi.

Ces heures font partie du service public d'éducation et sont gratuites, l'accord préalable des parents est obligatoire. Pour les enfants, cela leur permet

d'avoir un contact différent avec les enseignants. Le travail réalisé pendant les APC s'articule étroitement avec les activités de la classe. Ainsi, les notions qui n'ont pas été suffisamment assimilées par les élèves sont reprises.

La priorité est donnée à la maîtrise du langage, de la lecture, et aux mathématiques.

Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en difficulté (RASED)

Le RASED peut apporter une aide particulière aux enfants rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

Il est composé :

- d'un psychologue scolaire
Madame Laurence GUITTARD
- d'un enseignant spécialisé
Madame Véronique ROSSIGNOL

Les activités mises en place à l'école pendant l'année scolaire 2020/2021

SPORT

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de COVID 19, les sorties au stade et les rencontres sportives n'ont pu avoir lieu, de même, les élèves n'ont pas pu bénéficier de séances de natation à la piscine.

INFORMATIQUE

Toutes les classes sont équipées d'un tableau interactif. Les élèves disposent d'ordinateurs portables avec accès à internet.





La vie communale

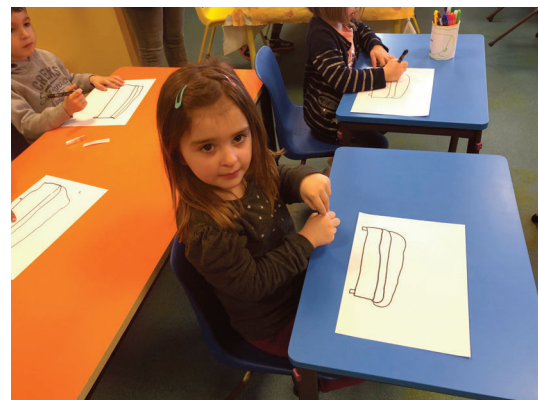
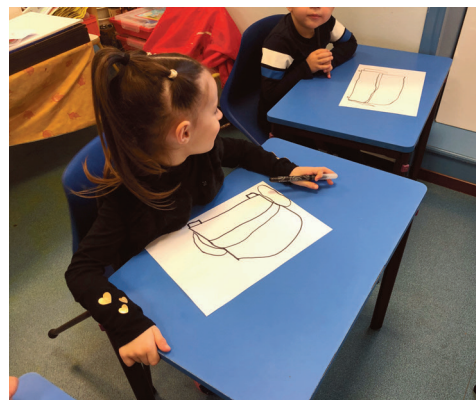
ILLUSTRATEUR JEUNESSE

En Mars 2021 les élèves de la classe de MS de maternelle et de CE2 ont bénéficié de la présence d'un illustrateur jeunesse David ROUX.

Les CE2 ont ainsi abordé les arts visuels et travaillé autour du portrait et notamment le portrait au fusain et en lino gravure.

Pour les maternelles, il s'agissait d'apprendre à dessiner les personnages et les lieux de l'histoire « le loup et les 7 chevreaux » afin d'illustrer le conte.

Une initiative qui a passionné ces jeunes artistes en herbe.



Les MS de maternelle au travail

*Réalisations
des élèves de CE2*



Comme ils étaient heureux de se produire devant le public et leur famille

FESTIVAL MYTHOLOGIES

Les élèves des classes de Nassima MEZIANI et Cécile BERGER ont participé au Festival Mythologies et se sont produits sur scène au Parc des Ilets le samedi 3 Juillet où ils ont interprété une dizaine de chants de Montluçon. Ils étaient accompagnés par les musiciens et la soliste de l'association LILANANDA, association porteuse du projet.

Les semaines précédentes ils avaient appris et répété les chants sous la direction d'un membre de l'association.





La vie communale



Fête de Noël 2021

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël a été annulé, néanmoins, les parents ont pu acquérir les objets fabriqués par les élèves. Le produit de cette vente a été versé à l'association scolaire.

Classe de Mme BOUBY



Classe de Mme ACHARD
et Mr FAURE

**Vilain COVID n'a pas pu empêcher le Père Noël de venir jusqu'à l'école de Saint-Victor !!!!
Grand merci Père Noël d'avoir apporté de la joie et du divertissement dans les cœurs de nos gentils élèves !!!!**



Classe de Mme AUDINAT



Classe de Mme BERGER

**Vendredi
17 Décembre 2021
le Père Noël en visite
à l'école**



Classe de Mme MEZIANI



Classe de Mme BOUDEAUD



Classe de Mr LAURIER



Classe de Mme FERRERO



Classe de
Mme POULAIN

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur à cette période, le goûter offert par la Municipalité a eu lieu dans chaque classe.

Les spectacles prévus ont été maintenus tout en respectant strictement les règles sanitaires. Ainsi les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle intitulé « Sans dessus deux sous » par la troupe Attrape Sourire, le vendredi 17 décembre à la salle municipale. Les classes du CP au CM2 sont allées, quant à elles, au cinéma le Palace voir le dessin animé « ENCANTO », le jeudi 16 Décembre.





La vie communale

Le départ pour la 6^e

La fin de l'année scolaire marque, pour les élèves de CM2, l'aboutissement de leur scolarité à Saint-Victor et c'est également pour le Maire, Jean-Pierre GUERIN, l'occasion de recevoir ces élèves et leur enseignante Frédérique ACHARD en Mairie.

Dans son propos d'accueil, il a tout d'abord adressé ses chaleureuses félicitations et ses remerciements à l'équipe enseignante pour le travail accompli dans les conditions sanitaires difficiles que nous avons connues.

S'adressant ensuite aux enfants, il les a félicités et leur a souhaité la réussite dans le nouveau parcours qui s'ouvre à eux, forts des bases acquises à l'école de Saint-Victor, tout en leur rappelant de ne pas oublier les années passées dans cette école.

Puis accompagné par Elisabeth FERANDON, adjointe chargée de la vie scolaire, le Maire a remis à chaque élève un dictionnaire anglais-français offert par la Municipalité et une entrée au MUPOP offerte par Montluçon Communauté.

Ces 22 élèves ont également bénéficié d'un baptême de l'air offert par la Municipalité. Il en a été de même pour les 26 élèves de CM2 partis en 6^e à la rentrée 2020 qui n'avait pas pu en profiter en raison de l'épidémie de COVID.



Les élèves de CM2 récompensés



Baptême de l'air pour le groupe des CM2 de 2020



Baptême de l'air pour les CM2 de 2021



Les services péri-scolaires

La garderie

Un service de garderie **GRATUIT** pour les enfants à partir de leur entrée en PS de maternelle, ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, est à la disposition des parents travaillant à l'extérieur. L'inscription doit être effectuée auprès de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire et peut être effectuée en cours d'année. L'imprimé peut être téléchargé sur le site de la commune www.saint-victor.org – vie communale, mais doit être déposé rempli et signé en Mairie.

La cantine

Les enfants sont admis à la cantine scolaire à partir de leur entrée en PS de maternelle pour 2,60 € par repas pour les enfants dont le parent 1 réside à Saint-Victor et 2,90 € pour les enfants hors Commune.

A compter du 3 Janvier 2022 ces tarifs seront augmentés et passeront à 2,70 € pour les enfants Saint-Victoriens, 3,00 € pour les enfants hors Commune.

Le règlement intérieur de la cantine remis en début d'année scolaire aux Familles précise les modalités d'inscription ainsi que les obligations à respecter en cas d'absence.

Les menus figurent sur le site www.saint-victor.org – accessibles en page d'accueil et sont affichés à l'entrée de l'école.

Les transports scolaires

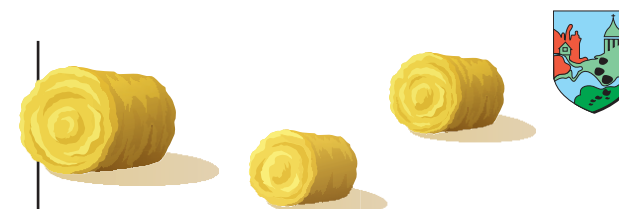
Il existe un service de transport scolaire **GRATUIT** pour les hameaux de Perreguines avec 3 arrêts, Passat, Bel-Air, les Meriaux et Thizon. L'inscription se fait auprès de la Mairie.

La Bibliothèque

Notre bibliothèque ressent aussi les effets de la pandémie et des contraintes sanitaires, sa fréquentation ne cesse de diminuer jusqu'à devenir quasiment inexistante au cours de ces derniers mois. Cependant le renouvellement des volumes présents reste constant et l'école ainsi que le RAM sont régulièrement approvisionnés en livres pour enfants et livres jeunesse.

Espérons que le réaménagement de la mairie donne un nouvel élan à cette structure qui sera alors accessible de plain-pied.

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous aux horaires d'ouverture de la Mairie.



cee Allier
18, rue Blaise Sallard - BP 114
03403 - YZEURE CEDEX
Tel. 04 70 44 41 08
Fax 04 70 46 02 30
ceeallier@cee-allier.fr
www.cee-allier.fr

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION
ECLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX PUBLICS

LES TRAVAUX PUBLICS
QUALIFELEC
SERCE
ENTREPRISE CERTIFIÉE POUR LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Depuis 1986
Jacky Clément
S.A.R.L. Jérôme Palliot
Plâtrerie - Peinture - Isolation - Façade
ZA du Max - 3, rue Jean Bonnichon
03630 DESERTINES
04 70 28 16 90
contact@jacky-clement.fr

SYNASAV
DUMAS GIRY S.A.S. GÉNIE THERMIQUE
L'Artisan
Installations ★ ★ ★ Service après-vente
Pompe à chaleur • Géothermie / Aérothermie
Remplacement de chaudières
Climatisation • Ventilation
Salle de bains clé en main
Contrat d'entretien et de dépannage
04 70 08 75 75 MONTLUÇON www.dumasgiry.fr
depuis 1939

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

COLAS
CENTRE MONTLUÇON
04 70 02 51 10

0 805 210 805 Service à appel
gratuit
COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

S.A.R.L. BARRÉ

6 imp. de l'Industrie
03410 ST-VICTOR

Tél. 04 70 28 84 41
Port. 06 16 46 08 35

Montage Charpente Métallique
Couverture – Bardage – Maçonnerie



La vie communale

Communication - Information - Concertation

Auprès des habitants dans les Clos et Villages

Ce fût un réel plaisir de vous rencontrer à nouveau cet été au cours de nos réunions de villages.



Le vendredi 2 Juillet au Village de Passat

Le samedi 10 Juillet au Village de Nafour



Le vendredi 9 Juillet au Village des Meriaux



Le Samedi 28 Août au Village de Thizon



Le samedi 4 Septembre au Village des Varennes



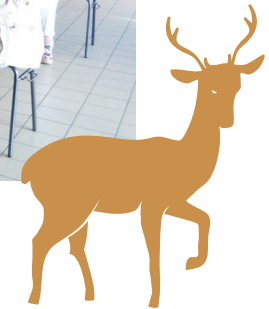
Le samedi 18 Septembre au Bourg



Le Vendredi 27 Août 2^e réunion à Perreguines
La précédente du 3 Juillet ayant été interrompue par un violent orage. Et cette fois le soleil était de la partie !!!!



Les gestes barrière étaient de mise



Auprès des Associations

La réunion avec les associations pour l'élaboration du planning d'utilisation des salles et du matériel a eu lieu le 5 Juillet. Elle était présidée par Jean-Pierre GUERIN entouré de Florence MARRET, Adjointe chargée de la Vie Associative et des Elus membres de la Commission Vie Associative.

C'est toujours une rencontre agréable, chaque représentant d'association présent a pu exprimer ses souhaits et dans la grande majorité des cas, obtenir les créneaux prévus.

Auprès des Entreprises et commerces

Installation de nouveaux commerces



Ouverture du restaurant Thaïlandais KIN GRAO dans les locaux de la Maison bleue



Ouverture du restaurant KING'PIZZA à Bel-Air dans les locaux du Petit Bouchon

Suivi des chantiers

Jean-Pierre GENESTE, Adjoint chargé des travaux, accompagné d'Elus du secteur ainsi que du responsable des services techniques, participent aux réunions de chantiers hebdomadaires en présence du Maître d'œuvre et des entreprises.

Le Maire en visite sur le chantier de l'école



Soucieuse du respect des délais de réalisation, Elisabeth Ferandon a suivi activement le chantier de l'école



Elus, Maîtres d'œuvres et entreprises en réunion sur le chantier du Hameau du Beauvet

Des Elus visitent le chantier et arpentent l'un des cheminements doux du Hameau du Beauvet



La vie communale

Action sociale

Petite enfance – enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), antenne du RAM « Arc en ciel » de Désertines est devenu, depuis septembre 2021, Relais Petite Enfance (RPE).

Ce service gratuit à destination des assistants maternelles, des familles et leurs enfants est ouvert tous les mardis matin de 9h à 11h30 au centre associatif.

En raison de la situation sanitaire, les activités d'éveil n'ont pu reprendre que mi-juin, ce qui a permis, malgré tout, la tenue de 19 séances d'animation dont 3 séances de lecture par une bénévole. Les enfants ont également bénéficié de 3 séances de motricité.

Le 14 Décembre, a eu lieu à Saint-Victor le spectacle de Noël intitulé « Trésor ».

7 assistantes maternelles ont fréquenté le RPE en 2021 et 28 enfants ont pu profiter des activités.

Outre les séances récréatives, la responsable du RPE tient des permanences administratives destinées à apporter aux familles et assistantes maternelles un accompagnement dans leurs démarches administratives (recherche d'un mode d'accueil, aide à la rédaction de contrat, mise à disposition de documents, etc ...). Au total, 235 permanences ont eu lieu sur Désertines pour les 2 Communes.

Les assistantes maternelles ont pu également assister à 2 conférences sur « la communication professionnelle » en septembre et « les évolutions liées à la nouvelle convention collective » en novembre.

Le 23 février 2021, des masques inclusifs ont été distribués aux 12 Assistantes maternelles de la commune.

Les Aînés

Distribution de colis

Les conditions sanitaires de ce début 2021 nous ont contraints à annuler le repas des Aînés. Ce fût une grande déception tant ce moment de convivialité est apprécié de tous. En remplacement, la Municipalité a décidé d'offrir aux Saint-Victoriennes et Saint-Victoriens de 67 ans et plus, un panier gourmand. La distribution s'est déroulée, avant les fêtes de fin d'année, les samedi 19 et Dimanche 20 Décembre 2020. Au total, 253 colis ont été remis.

L'université du temps de vivre

L'université du temps de vivre gérée par la Ville de Montluçon est accessible aux habitants des Communes extérieures moyennant des frais d'inscription supérieurs à ceux payés par les Montluçonnais. Pour les Saint-Victoriens, la Municipalité prend en charge la différence entre ces 2 cotisations. Inscriptions au Pôle maintien à domicile - 26, rue Paul Constans - Montluçon. En 2021, 4 Saint-Victoriens en ont bénéficié.

La jeunesse

Centres de Loisirs

La Municipalité apporte une aide financière aux familles pour le séjour des enfants de Saint-Victor dans les centres de loisirs de Désertines, de Montluçon et Vaux. En 2021, 21 enfants de Saint-Victor ont bénéficié d'un séjour au centre de Désertines, 46 à Vaux, aucun enfant n'a fréquenté le centre de loisirs de Montluçon.

Prêts
pour la
distribution



Convention de partenariat avec Delta Revie

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec Delta Revie, opérateur en téléassistance. Notre collaboration a pour objectif de faciliter l'accès à ce service en apportant une aide financière aux bénéficiaires.

Pour 2021, 19 adhérents en ont bénéficié.

Séjours linguistiques

En 2021, aucun séjour linguistique n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.



Nouveau service



France Services

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour tous les citoyens quel que soit leur lieu de résidence. Avec ce dispositif, l'Etat donne accès, partout sur le territoire, à une offre de service public de qualité, garantie par des agents d'accueil formés aux différentes formalités administratives.

La Maison des Jeunes et de la Culture/Centre Social de Montluçon a été labellisée « France Services » et vient de signer une convention avec la Mairie de Saint-Victor. **Ainsi, pour venir en aide aux habitants de la Commune, les agents France Services de la MJC tiendront gratuitement une permanence à Saint-Victor : Tous les mercredis, de 13h30 à 17h à la salle du Parc à partir du 19 Janvier 2022**, en dehors des vacances scolaires. Que ce soit pour déclarer vos revenus, effectuer une demande d'aide (allocation logement, RSA), formuler une demande d'emploi, préparer votre retraite, faire face à un litige ou un conflit, établir des documents d'identité etc., **un agent France Services pourra :**

- vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions
- vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne)
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- vous accompagner dans l'utilisation d'outils informatiques, etc.

Ce service vient en supplément des ateliers numériques proposés par Montluçon Communauté, plus axés sur la prise en main des outils numériques.

N'hésitez pas à venir les consulter.

Quelques échos

Visite de Monsieur le Sous-Préfet

Jeudi 7 Octobre, Monsieur Jean-Marc GIRAUD, Sous-Préfet de Montluçon, nous a fait l'honneur de sa visite. Après avoir pris connaissance des dossiers en cours, et échangé avec Le Maire, Jean-Pierre GUERIN et les adjoints présents, une visite des aménagements du Bourg lui a été proposée. Cette visite s'est terminée à l'école où Monsieur le Sous-Préfet a remis à Monsieur le Maire une plaque « Plan de Relance » attestant que la Commune a reçu une aide de l'Etat dans le cadre du plan de relance numérique.



Monsieur le Sous-Préfet aux côtés des Elus puis à l'école pour marquer l'aide apportée par l'Etat pour l'installation des 3 ENI

La chute de la grosse cloche de l'Eglise



Souvenons-nous, le 8 mai 2021, alors qu'elle sonnait à toute volée, la grosse cloche de l'église se décrochait de son support suite à la rupture du système de balancement. Fort heureusement, malgré son poids d'environ 1 tonne, elle est restée bloquée en travers du beffroi soutenue par une mince barre métallique.

Le contrôle annuel exercé par un organisme spécialisé, n'avait pourtant jamais fait apparaître de faiblesse à ce niveau. Elle fût donc descendue et transportée dans les ateliers HEUR'TECH à Chemilly en vue de sa remise en état. Aujourd'hui, elle est de retour dans l'Eglise depuis le 17 Décembre 2021 où elle sera exposée jusqu'à la réalisation des travaux de restauration du beffroi et du clocher.

Les inscriptions figurant sur le haut de la cloche nous renseignent sur son histoire (texte original, repris tel qu'il est écrit) :

IAY ESTE BENITE L'AN 1716 IAY EVE POVR PARREIN TRES ILLVSTRE ET TRES NOBLE SEIGNEVR NICOLAS JEHANNOT CHEVALIER S^R DE BARTILLAT LAGE MAVSSAT LELIAT LOMBOT FRONTENAT BARON D'HVRIEL & C LIEVTENANT GENERAL DES ARMEES DV ROY GOVERNEVR DE LA VILLE ET CITADELE DE ROCROY CHEVALIER DE ST LOVIS ET POVR MARRENE DAME MARIE ANNE AVMETRE DE CHIRAC EPOVSE DE MESSIRE JACQVE DE BONNEFOY CHEVALIER SEIGNEVR DVI MON PRESIDENT TRESORIER DE FRANCE NOVS AVONS ESTE FAITE PAR LES SOINS DE MRE BRAVI MEYNOT CVRE DE CETTE PAROISSE ET DE JEAN LOVIS DE LAFOSSE SON VICAIRE.

On trouve aussi dans le bas de la cloche l'inscription suivante : NOVS AVONS ETE FAITE PAR JEAN LIEBAVL D CLAVDE RONBON* ET NICOLAS CORDELET FONDEVRE DE LAVRAINE

L'église est ouverte à la visite les samedis et dimanches de 15h à 18h.

*Identité incertaine, la première lettre du nom n'est plus très lisible sur la cloche



La vie communale

Nos peines

Nous avons déploré cette année le départ de deux Saint-Victoriens très investis dans la Commune à différents titres.



Monsieur Paul DUMAS

Le départ de notre Ami Paul DUMAS le 30 Septembre 2021, nous a beaucoup affectés, tant nous avons de souvenirs communs.

Personnage très connu des Saint-Victoriens, convivial et

jovial, il a été très investi dans la gestion de la Commune comme Conseiller Municipal, élu en 1971 à l'âge de 26 ans dans l'équipe municipale d'Albert LEPEE, puis 1^{er} Adjoint en Mars 1983 dans l'équipe municipale d'Henri MICHARD et réélu 1^{er} Adjoint au cours des mandats suivants jusqu'en septembre 2000.

Egalement très investi dans le monde associatif et notamment au sein de l'USSV où il a été joueur, dirigeant et éducateur pendant de très nombreuses années. C'est également lui qui a relancé l'école de foot à la fin des années 1970.

Il avait aussi une forte implication dans le monde syndical.

C'est dire si Paul, avec ses multiples « casquettes », avait le sens de l'engagement et du service.

Au revoir l'Ami.



Monsieur Edmond BOUCHARD

Monsieur Edmond BOUCHARD, également bien connu de tous les Saint-Victoriens, nous a quitté le 25 Novembre 2021.

Né en 1929, il rejoint l'Ecole Normale de Moulins où il fait ses études de 1946 à 1950 et où il rencontre Léone qui deviendra son épouse.

Nommé à l'Ecole de Gouise en 1950, à Colombier en 1952 sur un poste double avec son épouse, puis à Saint-Victor en 1957, toujours avec son épouse, ils furent d'abord adjoints puis directeurs jusqu'en 1984, année de son départ à la retraite.

Durant leur carrière, ils ont tous les 2 enseigné selon la méthode FREINET, utilisant entre-autre l'expression libre à l'aide du texte libre, de l'imprimerie au travers du petit journal scolaire « Ma Belle Vallée », de la correspondance inter scolaire, etc...

Monsieur BOUCHARD a assuré bénévolement la cantine scolaire de 1957 à 1975, a participé aux conseils de Parents d'élèves des Collèges Jean Zay à Montluçon puis Marie-Curie à Désertines.

Il a participé à la vie de la Commune comme Conseiller Municipal de 1965 à 1977 et s'est beaucoup impliqué dans la vie associative, notamment :

- A l'Amicale Laïque, créée en 1950 par Monsieur PETIT, Directeur de l'Ecole. Avec son épouse, ils assurent le secrétariat de 1957 à 1984 et sont très actifs dans l'organisation de manifestations diverses
- A l'Union Sportive qu'il réactive en 1958 et assure la présidence pendant 14 ans
- A la Fédération Folklorique dont il sera l'une des chevilles ouvrières pendant plus de 10 ans
- Au Groupe Folklorique Les Gats Do Bourbonnais dont il est co-fondateur en 1973 et secrétaire pendant plus de 25 ans, puis vice-président. Il participe à la création en 1979 du 1er festival, à la tenue et l'organisation avec son épouse des foires aux livres et aux produits locaux, à la création d'un parc paysager avec plantation d'arbres fruitiers.

Il a également publié plusieurs brochures :

- « Chronique de La Dure » - « La Dure, des origines à nos jours » - « Plaidoyer pour le patois » - « Le patois tel que je l'ai pratiqué » - « En scène »

Et d'autres plus spécifiquement relatives à l'école de Saint-Victor :

- « Et si nous retournions à l'école » - « A Saint-Victor depuis plus de 50 ans »

Monsieur BOUCHARD avait été promu Officier des Palmes Académiques et avait reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports en 2004



Saint-Victor au cœur de Montluçon Communauté



Vos conseillers communautaires ont participé à toutes les commissions de travail dont ils font partie et notamment sur les thèmes développés ci-dessous :

Conseillers numériques

Montluçon Communauté, des élus engagés sur leur territoire

L'ambition du Gouvernement via France Relance, celle du Conseil départemental de l'Allier et celle de Montluçon Communauté est de collaborer à l'émergence d'une société numérique innovante, inclusive et humaine, afin de garantir l'accès de tous aux services publics qui font parfois défaut.

Conscients des attentes des habitants du territoire, Montluçon Communauté a déployé sur l'agglomération trois médiatrices numériques qui auront en charge d'être des passerelles entre ces usages qui s'invitent, tant dans nos vies professionnelles que personnelles, et les usagers que nous sommes. La crise sanitaire a démontré, si besoin était, que celles et ceux qui utilisaient les outils liés aux nouvelles technologies ont moins souffert de cette situation inédite et de l'isolement.

L'E-administration (Doctolib, Trésor public, CAF, MSA, Caisse de retraite...) s'impose à nous jour après jour. Nous élus, ne pouvons l'ignorer et laisser une fracture s'installer. L'E-commerce, les réseaux sociaux, les outils de vidéoconférence doivent être à la portée du plus grand nombre. C'est pourquoi, des conseillers numériques sont venus à votre rencontre à Saint-Victor le mercredi 22 Décembre, pour vous présenter **le dispositif des « ateliers numériques », dispositif gratuit et ouvert à tous**. De nombreuses personnes se sont déjà inscrites pour suivre des initiations en parfaite adéquation avec les besoins numériques qu'ils nous ont exprimés.

Pour celles et ceux qui n'ont pu nous rencontrer, il n'est jamais trop tard, alors n'hésitez pas, contactez Laura LASSAUZE : au 06 98 42 29 41 ou par mail l.lassauze@agglo-montlucon.fr

Dans l'attente de vous retrouver lors de nos prochaines sessions d'initiation qui se tiendront dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Montluçon Communauté s'est engagée dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Cette démarche regroupe un ensemble d'actions qui pourront être mises en place par l'agglomération, les communes mais aussi des partenaires du territoire pour les 6 ans à venir. Mobilité, biodiversité, énergie, circuit court ou encore urbanisme sont ainsi des thématiques étudiées dans ce PCAET pour continuer à faire avancer le territoire dans le sens de la transition écologique et énergétique !

Info supplémentaire sur le site Montluçon Communauté : <https://www.montlucon-communauté.com/index.php/vivre-et-habiter/environnement/plan-climat-air-energie-territorial>

Aides à l'amélioration de l'habitat privé

Une vue de l'assemblée et des intervenants de SOLIHA

En partenariat avec l'Anah et le Département de l'Allier, **Montluçon Communauté** s'est engagée dans une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat privé, pour une durée de 5 ans. Ce dispositif s'applique sur l'ensemble des **21 communes de l'agglomération**. Si vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, d'un logement construit il y a plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier d'**aides financières** (sous conditions de ressources) dans le cas où vous réaliseriez des travaux d'amélioration de l'habitat. Ces travaux doivent concerner la réhabilitation de logements dégradés ou très dégradés, l'amélioration de la performance énergétique et/ou l'adaptation à la perte d'autonomie. Les subventions cumulées de l'ensemble des partenaires peuvent financer jusqu'à **80%** du montant hors-taxes plafonné des travaux réalisés.

De plus, la commune de **Saint-Victor** est concernée par une seconde opération s'appliquant sur un périmètre prioritaire de « renouvellement urbain ». Dans ce cadre, des aides spécifiques peuvent être accordées pour la remise en état de logements vacants ou les ravalements de façades. Afin de vous accompagner, Montluçon Communauté s'est adjoint les services de **SOLIHA Allier**, opérateur spécialisé dans l'habitat privé.

Une réunion d'information animée par SOLIHA pour les habitants du Bourg résidant dans le périmètre de « renouvellement urbain » a eu lieu le 25 Novembre 2021.

Si vous avez un projet, vous pouvez obtenir des **informations** et des **conseils personnalisés, gratuits et sans engagement**, en les contactant : • **Lors des permanences** - Montluçon, Dans les locaux de SOLIHA Allier, 4 quai Turgot les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

• **Par téléphone** au 04 70 28 77 41 • **Par mail** : opah.agglo-montlucon@solih.fr



La vie communale

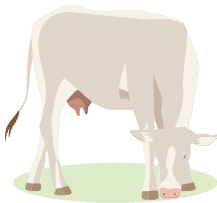
Transports en commun

Afin de proposer des transports toujours plus performants et efficaces, Montluçon Communauté et son exploitant Keolis Montluçon Mobilité a lancé des nouveautés sur le réseau Maelis dès le lundi 3 janvier 2022.

Desserte de la commune de Saint-Victor :

Plusieurs offres de transport sont mises à disposition des habitants de la commune de Saint-Victor :

- **La ligne régulière F** : Cette ligne circulera du lundi au vendredi en période scolaire. Elle permet notamment une liaison directe avec le Lycée P. Constans ou une desserte au plus proche de l'Hôpital de Montluçon (arrêt Cordelier), le Lycée Mme de Staël (arrêt Hôtel de Ville).
- **Un service de transport à la demande** : L'offre de cette ligne sera complétée par un service de Transport à la Demande (TAD)
 - Les déplacements sont possibles du lundi au vendredi entre 09h-12h et 14h-17h et le samedi de 07h à 19h.
 - **Les réservations** s'effectuent, du lundi au samedi de 08h à 18h00, auprès de la centrale de réservation au 04 70 29 03 29 ou directement en ligne sur le site maelis.eu et ce jusqu'à deux heures avant le déplacement.
 - **En complément**, pour Saint-Victor, les usagers qui le souhaitent pourront être pris en charge à l'un des arrêts de la commune (Saint-Victor-Thizon, Henri Michaux, Parc Mécatronic ou Saint-Victor-Centre) afin d'être déposés vers l'un des 11 pôles de correspondance de leur choix de la "ZONE 1"
 - **La desserte du Centre Aqualudique**, situé sur la commune de St-Victor, sera effectuée par la ligne régulière D
 - **Les samedis, pendant toute l'année**
 - Et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et l'été



- **Le transport scolaire** : la commune de Saint-Victor sera reliée aux différents établissements scolaires selon les lignes suivantes :

DESERTINES	Collège Marie Curie	S2 ou S3
MONTLUÇON	Lycée Mme de Staël	F
MONTLUÇON	Lycée Paul Constans	F
MONTLUÇON	Lycée Einstein	F + E
MONTLUÇON	Collège Jules Ferry	F
SAINT-VICTOR	Ecole primaire	S8

Enfin, un point de retrait CVélo (service de location de Vélo à Assistance Electrique) pourrait être déployé au sein de la commune courant 2022.

Des nouveaux services performants :

- Dès le mois de janvier, une nouvelle application mobile, accessible en ligne et sur smartphone, permettra aux usagers du réseau, le suivi en temps réel de leur ligne préférée et de l'ensemble des autres lignes.
- Un titre de transport sans contact unique utilisable sur l'ensemble des lignes du réseau (y compris transport à la demande et lignes scolaires).
- Afin d'informer tous les usagers, une newsletter sera envoyée chaque mois.
- Plus besoin de se déplacer à l'Espace Maelis, un portail d'inscription scolaire sera mis en ligne dès le 2nd semestre 2022.
- Courant 2022, un comité usagers sera mis en place. Ces comités, constitués par des usagers volontaires du réseau, permettront d'échanger sur l'offre de transport existante.

En complément

Afin d'inscrire pleinement le réseau MAELIS dans la démarche régionale OURA, Montluçon Communauté et KEOLIS Montluçon Mobilité permettent l'utilisation du calculateur d'itinéraire régional OURA.

Grâce au soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes, le système billettique du réseau MAELIS a été rendu interopérable avec le système OURA ce qui permet de développer l'intermodalité sur la grande région.

Dans ce cadre, des abonnements combinés réseau Maelis + TER seront prochainement disponibles à la vente à l'Espace Maelis (courant janvier 2022) afin de permettre l'intermodalité entre le réseau MAELIS et les transports régionaux TER.

Pour plus d'infos, une documentation est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et vous trouverez également toute l'information du réseau Maelis actualisée sur le site www.maelis.eu et la page Facebook du réseau Maelis « Réseau Maelis Montluçon ».



Culture

Montluçon Communauté offre une entrée au MUPOP pour les enfants de CM2 admis en 6è.

Dire lire et conter

La séance de contes portée par Montluçon Communauté au titre de la culture s'est tenue à Saint-Victor le 4 novembre et a réuni non moins de soixante spectateurs enfants et adultes.

Jérôme AUBINEAU, conteur professionnel accompagné de Philippe MEUNIER à la guitare, a rayonné dans un conte intitulé « Même pas peur » avec des histoires de loups, des beaux, des méchants. Des loups qui vont à l'école en mobylette, des histoires de sorcières etc... qui ont eu beaucoup de succès.

Politique de la ville

Le passeport jeunes pour les jeunes de 14 à 20 ans, d'une valeur de 40€, est offert gratuitement et permet des réductions dans les lieux culturels et sportifs

En 2021, 95 jeunes de notre commune en ont bénéficié.



Centre de Médecine du Sport
de Montluçon Communauté

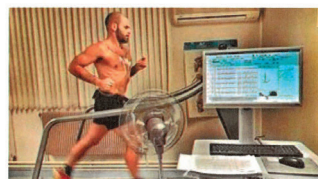


Le Centre de Médecine du Sport de Montluçon Communauté et sa Maison Sport Santé est un outil ouvert à tous les habitants de notre territoire. Nous travaillons sur deux axes :
le Médico Sportif et le Sport Santé

Le Médico Sportif

Propose aux licenciés des clubs de Montluçon Communauté un suivi médical de leur condition physique par des tests appropriés :

- Tests à l'effort avec mesure de la VMA (Vitesse Maximal Aérobie),
- Evaluation de l'adaptation cardiaque VO2 Max (Volume d'Oxygène Maximale)
- Mesure de la PMA (Puissance Maximale Aérobie).



Le Sport Santé

Il s'adresse :

- Soit aux personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué d'activité physique ou n'en ont jamais fait depuis longtemps et veulent s'y remettre avec un accompagnement.
- Soit aux personnes souffrant d'Affections de Longue Durée (ALD), maladies chroniques nécessitant une Activité Physique Adaptée sécurisée et encadrée par des personnels formés et prescrite par un médecin.



Le CMS de Montluçon Communauté envisage de mettre en place, dans les territoires isolés, loin des centres d'activités, des séances APA à raison d'une séance par semaine, en lien avec les collectivités locales et départementales.



Développement du sport et vie sportive

Le Centre de Médecine du Sport de Montluçon Communauté, labellisé « Maison Sport Santé » souhaite étendre ses activités sur l'ensemble de notre territoire. Pour tous renseignements s'adresser au Centre de Médecine du Sport Montluçon Communauté :

27 Rue des Faucheroux à Montluçon.
Téléphone : 04 70 05 09 73

La vie associative



Florence Marret - Adjointe chargée de la vie associative, des festivités, des commémorations et de la gestion du cimetière

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, la plupart des associations Saint-Victoriennes a pu reprendre ses activités et donc contribuer à maintenir un tissu associatif indispensable à la vie de notre commune.

L'investissement, la motivation et l'engagement de chacun des bénévoles, membres de ces associations ont permis à bon nombre de leurs licenciés ou adhérents de retrouver un espace de convivialité, de sport et de loisirs.

Au cours de cette année 2021, nous avons malheureusement à déplorer la mise en sommeil du Comité des Fêtes. Nous gardons toujours l'espoir de le voir redynamisé comme c'est actuellement le cas de l'amicale Laïque, très récemment relancée après plusieurs années d'inactivité.

Un grand Merci aux membres de cette association mais également à tous les bénévoles qui oeuvrent toute une année pour faire vivre leur association ou leur club.

Florence MARRET



Saint-Victor Pétanque

Malgré une année encore grandement perturbée par la pandémie, notre club s'est tout de même montré actif.

Après l'organisation des Championnats d'Allier Doublette Mixte au boulodrome, où nos joueurs arboraient leurs nouvelles tenues, l'équipe vétérans pouvait défendre ses chances en championnat des clubs. Et après 7 victoires en autant de rencontres, notre équipe finissait en tête de son groupe et accédera à la 2^{ème} division la saison prochaine. A noter également la présence de 2 de nos équipes en 1/4 de finale lors des championnats d'Allier vétérans. Au mois de septembre, notre équipe sénior et notre équipe féminine ont assuré leur maintien dans la plus haute division départementale.

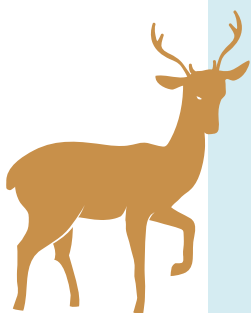
Encore une fois cette année, c'est notre jeune Julian Do Carmo qui a porté haut les couleurs du club en devenant, associé à 2 jeunes commentryens, Champion d'Allier Cadet et a représenté notre club aux Championnats de France Jeunes en août dernier à Nevers. Encore Bravo à lui.

Enfin pour clore cette saison, Saint-Victor Pétanque a organisé fin octobre 3 concours au boulodrome Christian Fazzino. Grâce à la participation de toutes et tous, ces 3 jours avec près de 600 joueurs ont été une grande réussite.

Le club remercie la municipalité et tous ses sponsors pour leur précieuse aide financière ou matérielle.

MANIFESTATIONS 2022 :

- Samedi 5 Février 2022 : Concours de Belote
- Dimanche 6 Février 2022 : Loto
- Samedi 7 Mai 2022 : Préliminaire Doublette Mixte au Boulodrome
- Samedi 11 Juin 2022 : Doublettes Mixte St-Victor
- Vendredi 21 Octobre 2022 : Doublette 55 Ans et + BCF
- Samedi 22 Octobre 2022 : Triplette Mixte BCF
- Dimanche 23 Octobre 2022 : Finales Coupe du Comité





Les Riverains et Amis de Perreguines

Après une année 2020 parsemée d'embûches et un calendrier ponctué de points de suspension, on ne s'attendait

pas à ce que 2021 soit pire et pourtant...

Après l'**assemblée générale du 9 octobre 2020** qui présentait, entre autre, le calendrier du nouvel exercice de l'association, bon nombre d'activités ont dû être mises en sommeil :

- le loto du 7 novembre • la sortie de Noël • la galette du 7 janvier 2021 • la soirée St Valentin du 13 février
- le concours de belote du 5 mars • la sortie surprise d'avril • la randonnée de juin.

Puis grâce à un allègement des consignes sanitaires, nous avons pu :

- organiser **une journée champêtre le 4 juillet**, au terrain de foot, sous forme de pique nique qui a réuni une quarantaine d'adhérents tellement heureux de se retrouver.
- maintenir **le séjour en Charente Maritime du 20 au 24 septembre**. Trente deux participants ont pu profiter du soleil et de l'air iodé de la côte atlantique.
- **le 7 octobre 2021** a eu lieu l'assemblée générale où plus de 100 adhérents étaient venus exprimer leur volonté de maintenir le lien social qui est la trame de notre association. Lien qui s'est allongé cette année avec l'arrivée de 12 nouveaux adhérents portant à 131 le nombre total d'inscrits.

Le calendrier 2022 a été établi. Pour l'obtenir ou pour tout renseignement, contacter l'un des membres du bureau.

La Rochelle



Dégustation d'huîtres



Repas en tribune



Sur fond de Fort Boyard



La joie de se retrouver était sur tous les visages

Présidente : Martine BODIN 06-58-29-93-72
 Vice président : Gérard RENARD 06-06-47-18-28
 Trésorier : Yves CHASSAGNE 07-89-53-24-93
 Trésorière adjointe : Claudette CRETEAU 06-77-25-43-19
 Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE 06-13-41-64-64
 Secrétaire adjointe : Janine MACZEK 06-03-54-19-03

La vie associative



Mini Racing du Centre

Cette saison 2021 a été une très bonne saison pour le Mini Racing du Centre, où la passion du modélisme et plus particulièrement de la voiture radiocommandée a battu son plein, malgré les difficultés liées au Covid-19.

Nous avons enregistré, une fois de plus, un nombre d'adhérents conséquent, avec pas moins de 48 cotisants. Nous avons également pu, le premier week-end de Septembre, et bien évidemment en respectant toutes les mesures de sécurité nécessaires, organiser une course du Challenge National Tamiya.



Les pilotes sont venus en découdre sur notre piste avec des manches toujours aussi spectaculaires et une ambiance de folie dans les stands : une vraie réussite, malgré que cet événement se soit déroulé à huit clos.

Nous n'avons reçu que des retours positifs, aussi bien sur l'organisation que sur nos infrastructures, mais également sur les restaurants et les hôtels de la commune, qui ont

su accueillir nos compétiteurs tout au long du week-end, dans les meilleures conditions.

Nos efforts, déjà récompensés, se verront mis à l'honneur, avec l'organisation de la Super Finale du challenge Tamiya le 24 Septembre 2022.

Cette année, notre piste tout terrain a été entièrement réfectionnée, car nous tenons à améliorer sans cesse nos infrastructures pour nos pilotes.

Une école de pilotage extra-scolaire a également été mise en place, avec la participation financière de la mairie, dédiée à la formation des jeunes, les Samedis matin.

Nous tenons à remercier les membres actifs de notre association, mais également tous les intervenants à la mairie qui nous ont aidés et permis de faire de cette année un succès malgré les conditions exceptionnellement difficiles.

Rendez-vous donc en 2022 pour de nouvelles aventures toujours aussi passionnantes.

Sportivement.

L'équipe du MRC.



Salon du Val de Cher

A l'image de 2020, l'année 2021 a connu, encore une fois, un printemps sans Salon...

Néanmoins l'espoir anime toujours l'équipe pour se projeter vers des temps plus favorables.

Nous sommes toujours en contact avec nos invités d'honneur, Messieurs Daniel GELIS et Eudes VOLET tout prêts à venir enrichir notre prochaine édition par leur grand talent.

Les contacts avec nos artistes exposants sont à l'ordre du jour dès maintenant.

Rendez-vous pris pour mars 2022.





Saint-Victor Solidarité

L'année 2020 s'est terminée tant bien que mal, la pandémie COVID 19 nous ayant beaucoup perturbé dans nos activités.

Cependant nous avons remis un chèque de **3.736 €** à l'AFM TELETHON. A 99 € près, la coïncidence est étonnante, sinon renversante, avec le numéro de téléphone **3637** que tout le monde connaît pour faire un don.

L'édition 2021 n'est guère meilleure, mais malgré tout nous avons poursuivi notre engagement. Un bref rappel des manifestations mises en œuvre :

- **les mercredis 3, 10, 17, 24 novembre et le mercredi 1^{er} décembre 2021**, vente de jus de pommes place du commerce, en partenariat avec l'association Sucré Vert sous la houlette de son président Thomas DUMAS.
- **Vendredi 19 novembre** : tournoi de futsal vétérans organisé par l'USSV à la salle des Trillers à Vaux.
- **Dimanche 28 novembre** : marche des donneurs de sang de Saint-Victor en duo avec le club canin de Lavault Ste Anne
- **Vendredi 3 décembre** au centre aquatique : démonstrations de plongée, natation synchronisée, nage mono palme... avec le club nautique de Montluçon.

- Samedi 4 décembre :

- Fabrication, dégustation et vente de jus de pommes avec Sucré Vert.
- Initiation au pilotage de voitures radio commandées organisée par la Mini racing.
- Cours canin avec le club canin de Lavault-Ste-Anne.
- Après-midi danses : démonstration de line dance country avec le club d'Estivareilles, suivie du groupe folklorique les Gats do Bourbonnais.

Une tombola géante, toujours au profit d'AFM TELETHON, a duré tout au long de nos manifestations. Beaucoup de lots étaient mis en jeu grâce à la générosité de nombreux donateurs. Nous les remercions vivement.

Nous remercions aussi chaleureusement la municipalité de Saint-Victor pour son aide logistique et la subvention attribuée. Le président Alain RENE exprime toute sa gratitude à l'équipe de SVS qui s'est mobilisée sans compter pour la réussite de nos actions afin de participer activement au développement de la recherche médicale.



Association de pêche AAPPMA Vaux - Saint-Victor

Plus d'un an de pandémie et nous souffrons encore. Heureusement, le canal De Berry nous permet de nous changer les idées, en marchant ou en pêchant.

Lieu facilement accessible, agréable et lieu de rencontre entre les chevaliers de la gaule et les promeneurs. Ce canal est envahi par une algue qui gâche notre plaisir. Son nom, élodée, ne laisse pas apparaître l'enfer qu'elle nous fait vivre.

Malgré l'aide précieuse de la municipalité et des employés communaux, le faucardage à Perreguines effectué en juillet était à recommencer en septembre. Les pêcheurs recommenceront !

Nous vous tiendrons informés, sur facebook, des jours de faucardage en espérant vous compter parmi nous pour un coup de main.

Enfin n'oubliez pas de prendre votre carte sur internet, www.cartedepeche.com



CHÈQUE. Alain René, président de Saint Victor Solidarité, entouré des membres du bureau, remet un chèque de 3.736 € à Josiane Garrouste, déléguée départementale de l'Allier.

La vie associative



Cercle de l'Age d'Or

Le Cercle de l'Age d'Or a vu le jour au début de l'année 1980 (statuts déposés en sous-préfecture le 20 Février 1980). Depuis 41 ans, le club a permis à ses très nombreux adhérents d'avoir de la convivialité, de voyager, de jouer, de faire des repas.

Il a fallu qu'une certaine pandémie de Covid 19 passe par ici pour stopper net tout ceci. En effet entre Avril 2020 et



Juin 2021 aucune réunion ne s'est tenue, privant tout le monde de ce petit rien qui agrémenta la vie.

Malgré-tout, les réunions ont repris le 9 Juin 2021 avec 31 personnes.



Le 15 Juillet était programmé un pique-nique qui, en raison de la météo, a migré à la salle polyvalente. C'est avec des plateaux repas que celui-ci a eu lieu en raison des normes sanitaires en vigueur. 81 personnes ont tout de même pu se réunir ce jour-là avec, dans l'après-midi, parties de cartes obligatoires, Scrabble, Triominos ou Rummikub.



Un voyage du 2 au 9 Octobre 2021 a permis à 26 personnes de visiter le Lubéron à APT. Colorado Provençal, de magnifiques villages tels que Gordes, Simiane la

Rotonde, Lacoste, Lourmarin ainsi que Fontaine de Vaucluse, Isle sur Sorgue sans oublier un après-midi découverte à Avignon à bord d'un petit train ... et bien sûr la dégustation de nougats et de fruits confits, spécialités régionales.

La sortie programmée le 17 Octobre au cabaret l'Élégance à Renaison (42) n'a pu se faire en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Malgré-tout cela, restons positifs et optimistes pour une année 2022 meilleure. Si les conditions le permettent, l'Assemblée Générale est programmée le 6 février 2022. Nous invitons toutes les personnes désireuses de nous rejoindre à venir s'inscrire ce jour-là ou le 1er mercredi de chaque mois.

Nous remercions la Municipalité pour la subvention qui nous a, tout de même, été attribuée pour cette année 2021.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pu participer, malgré toutes ces difficultés, à nos réunions.



Merci également au correspondant du journal La Montagne, Monsieur Jean-Pierre Pille, pour la diffusion de nos articles et photos.

ARESVI

A l'instar de 2020, 2021 a été une triste année, très perturbée par la pandémie de COVID 19 qui nous a contraints à annuler toutes les activités prévues.



Il n'en reste pas moins que l'équipe est restée mobilisée et la chute de la grosse cloche nous a amenés à réfléchir à l'action à envisager pour sa rénovation.

Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises et a décidé, après réception du devis et analyse des moyens financiers, de prendre en charge la totalité de la restauration qui comprend le remplacement de tout le dispositif de suspension, de l'appareil de tintement, du moteur de volée, du rechargement de la cloche aux points de frappe et du changement de son battant.

Le montant estimé s'élevait à 17.789,40 € TTC auquel il faut rajouter environ 2.000 € pour la refonte des anneaux d'accrochage présentant des fêlures (anomalie détectée en atelier).

Lors de l'assemblée générale du 22 Juin 2021, l'ensemble des membres présents a accepté cette proposition à l'unanimité.

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2022 :

- Théâtre le samedi 21 Mai avec la troupe « Les Bouch'à Oreilles » de Désertines
- Un concert de chorale à l'automne

MONTLUÇON - NATATION

Présentation des activités et de la vie du Club

Club résident du Centre Aqualudique de la Loue, nous regroupons plusieurs centaines de personnes, toutes licenciées à la Fédération Française de Natation (FFN). Notre association est organisée pour répondre à toutes les attentes des concitoyens qui souhaitent pratiquer la natation. Notre projet pédagogique s'articule autour de plusieurs axes forts :

- L'École de Nage • Le dispositif J'Apprends à Nager
- La Natation Forme • L'Eau Libre
- La Natation Course • La formation B.N.S.S.A.
- La Section Sportive scolaire

L'École de Nage : ≈ 100 nageurs(ses) La qualité de notre école de nage est reconnue par la FFN et attestée par la délivrance du label « Ecole de Natation Française ».

- s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.
- se compose de 3 niveaux s'articulant l'un à l'autre (ENF 1 – ENF 2 – ENF 3)
- progression sur 2 à 3 années selon le rythme de l'enfant, qui maîtrisera les 4 nages à la fin du cycle.

La Natation Forme : ≈ 80 nageurs(ses)

- accessible dès la fin de l'école de nage et à partir de la classe de 6^{ème}.
- s'adresse aux jeunes jusqu'à 18 ans et adultes.
- maintient et développe le capital-santé grâce aux bienfaits de la natation, sans contraintes compétitives.

La Natation Course : ≈ 90 nageurs(ses) La compétition est le leitmotiv de tous les nageurs qui composent ce pôle. Délivrance par la FFN du label « Club Formateur Natation Course »

- répond à tous les niveaux de performances que l'on peut rencontrer pour les enfants comme pour les adultes.

La Section Sportive : ≈ 15 nageurs(ses) Le Collège Jean-Jacques Soulier dispose d'une Section Sportive option Natation (15 à 20 nageurs) ouverte aux élèves, filles et garçons, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

- permet de concilier études et pratiques sportives renforcées grâce à la mise en place d'horaires aménagés durant le temps scolaire.

Le dispositif « J'apprends à Nager » : ≈ 200 nageurs(ses) Dans le cadre du plan Citoyens du sport, en collaboration avec la FFN et Montluçon Communauté, le Club accueille des enfants ne sachant pas nager sur différents créneaux (vacances scolaires et estivales, mercredi matin). La priorité est donnée aux centres de loisirs et les places vacantes sont ouvertes au grand public. Depuis la saison dernière, ce dispositif est aussi proposé aux collégiens de 6^{ème} du Collège Jean-Jacques Soulier.

- s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans révolus.
- Stage d'apprentissage gratuit (10 heures) dispensé par les entraîneurs qualifiés du Club.

L'Eau Libre : Le Club s'est ouvert à cette discipline depuis 3 ans

- offre la possibilité aux nageurs volontaires de s'initier à cette discipline et participer à quelques compétitions.

La formation B.N.S.S.A : ≈ 12 nageurs(ses) Proposée chaque année par le Club, cette formation se déroule en collaboration avec le CREPS de Vichy.

- permet d'acquérir le diplôme de Nageur-Sauveteur, donnant la qualification de surveiller des plages publiques ou privées, piscines privées, et assister le Maître-Nageur Sauveteur dans la surveillance des piscines publiques.



Après une année très compliquée et 8 mois de fermeture des bassins, le Club espère pouvoir retrouver sa dynamique et à nouveau assurer l'ensemble de ses activités sportives (entraînements, compétitions, stages) et récréatives (journée de Noël, fête du Club, sorties de fin d'année...). Le Club accueillera 5 compétitions sur la saison 2021-2022 (niveau départemental et régional).

ASSOCIATION SPORTIVE
MONTLUÇON NATATION

Club affilié Fédération Française de Natation (FFN)

TARIF ANNUEL :
De 130 à 170 €

Tarif ETUDIANT / CHÔMEUR
ANCV / COUPON SPORT ACCEPTÉS
Inscription tout au long de l'année (tarif dégressif)

Inscription à partir de 6 ans

ÉCOLE DE NAGE
NATATION FORME
NATATION COURSE

1 à 5 séances / semaine

LABEL
FORMATEUR
F.F.N.

Pour tout renseignement :

04 70 29 12 67

mn03@montlucon-natation.fr
http://montlucon-natation.fr

Secrétariat ouvert du Lundi au Vendredi, 9h/12h – 14h/17h

La vie associative

Don du Sang

Bilan satisfaisant pour 2021. Malgré une première collecte au nombre de réservations limitées à 50, faute de personnel suffisant de l'EFS, les 2 suivantes ont vu plus de 55 personnes venir tendre leurs bras. Un stylo était remis à chaque donneur et un câble de charge tout en un récompensait les personnes effectuant leur premier don. Une collation comportant salades charcuterie et pâtisserie venait reconforter les donneurs. Nous espérons pouvoir franchir la barre des 60 donneurs car la prise de rendez-vous sur le site de l'EFS en limitant le temps d'attente a favorisé les dons. Les besoins en sang sont toujours importants tout au long de l'année.

Nous avons pu organiser une marche le 26 Septembre. Elle a réuni 35 marcheurs heureux de se retrouver par une belle après-midi. Le départ s'est effectué place de l'église puis direction Les Varennes, les anciennes sablières, et le long du Cher pour rejoindre Les Verchers. Pour les plus courageux, petit détour dans les rues de Désertines (la rue du Peu de Lara fait mal aux jambes) puis retour place de l'église. Une collation était offerte en 2 points du parcours et à la fin de la marche.

Le 28 Novembre avec le club canin de Lavault Sainte Anne, nous avons effectué une marche le long du canal de Berry au profit du téléthon.



Changement dans la composition du bureau de notre association, Mme Eveline Bouillaud remplace Mme Catherine Bodeau au poste de secrétaire.

COLLECTES 2022 :

- Mardi 4 Janvier
- Vendredi 3 Juin
- Jeudi 8 Septembre

HATHA YOGA

Après une année 2020 très particulière, une année de « rien », la reprise des cours s'est faite sans tension, avec une certaine fébrilité pourtant, les exigences sanitaires sont toujours exigées ce qui est normal et prudent.

Il y avait une petite file d'attente à l'entrée de la salle pour les inscriptions, environ 65 personnes ont renouvelé leur adhésion à l'association.

Le yoga que nous pratiquons est un yoga bien tempéré selon les techniques d'Eva RUCHPAUL, première femme yogi européenne. Les respirations très spécifiques ont une place importante dans le déroulement des séances et ont pour but d'amener un temps de silence et de méditation. Les postures se prennent dans un ordre précis compte tenu de leur action sur le physique et le mental.

Après 14 ans de Présidence, je laisse la place à une équipe et un Président qui ont la compétence et le savoir, merci à tous pour leur fidélité.

Je pars l'esprit tranquille, sereine et fière d'avoir fait naître cette belle association il y a 36 ans avec Claude FARGIN mon mari et avec l'aide bienveillante et active du Maire de l'époque Monsieur Henri MICHARD.

Je suis certaine que les valeurs morales et philosophiques qu'elle a véhiculé durant toutes ces années demeureront : le bénévolat, l'accueil de tous quels que soient l'âge, l'origine, l'état physique, mental...

Avoir conscience de l'impermanence pour accepter la vie telle qu'elle est et de ne pas lui en vouloir de n'être que ce qu'elle est. On passe à côté de sa vie si on ne vit pas le présent.

Renée FARGIN



LE NOUVEAU BUREAU :

Président : Patrick BUJARD

Présidente d'honneur : Renée FARGIN

Vice-Présidente : Gina PETIT

Trésorière : Yvette MORLANS

Trésorier adjoint : Michel COLLINET

Secrétaire : Christine RONDET

Secrétaire adjointe : Chantal MARTIS

Les animateurs : Véronique LE GOUX et Willy MARTIS

Contact : 04.70.28.67.94 ou 04.70.03.32.13

et ashathayoga@gmail.com



2021 chez Les Gats Do Bourbonnais

Les activités du groupe folklorique ont été très impactées par l'épidémie du Covid 19 arrêt des répétitions, des bals, festivals. Durant les confinements, la fédération nationale à laquelle le groupe adhère, a organisé de nombreuses visios pour maintenir le contact et donner les diverses directives gouvernementales.

Cette fédération (FFATP) a organisé un défilé de costumes traditionnels au château de Breteuil (dans la vallée de Chevreuse) le 13 juin. Le Bourbonnais a été représenté par Les Gats Do Bourbonnais de Saint-Victor et la Sabotée Cussétoise de Cusset.

Un moment haut en couleur, avec des costumes de toute la France, ce défilé s'est déroulé dans la bonne humeur.



Les 6 et 7 novembre les Gats do bourbonnais ont hébergé dans leurs locaux et dans les locaux municipaux un stage national. En effet la Fédération Française des Arts et Traditions Populaires organise tous les ans une formation pour les dirigeants de groupe folklorique.

Le programme est intense : notions juridiques, financières, pédagogiques et de communication et des conseils pour la bonne vie des groupes.

Les stagiaires venaient de toute la France : Espalion avec deux groupes représentés, Avignon, Roman sur Isère, le Val d'Oise et enfin de Livry-Gargan.

Après une journée studieuse, les stagiaires et intervenants sont venus rejoindre une partie des Gats do Bourbonnais à la Dure où était organisée une soirée Bourbonnaise.



Après la découverte de notre traditionnel pâté aux pommes de terre, les musiciens du groupe ont animé la soirée, ils ont été rejoints par les musiciens présents, on a pu voir ainsi des cabrettes, cornemuses 16 pouces, 20 pouces et vielles jouer ensemble. De nombreux échanges se sont réalisés durant cette soirée.



AU REVOIR M. BOUCHARD

Edmond Bouchard nous a quitté le 25 novembre.

Il est à l'origine du groupe, quand en 1972, nous sommes allés le trouver pour apprendre des danses bourbonnaises, il a su nous écouter, nous guider et même nous freiner.

Au fil du temps, il a partagé son savoir, son savoir-faire et son savoir vivre avec ceux qui l'ont côtoyé. Il a permis au groupe non seulement de naître mais aussi de s'étoffer et de devenir ce qu'il est actuellement

Un peu en retrait ces dernières années, il était toujours là pour un avis ou un conseil.

Il a beaucoup œuvré dans la commune et en dehors dans différentes associations.

Au revoir Edmond et merci d'avoir partagé tant de choses avec nous.

Eveline pour Les Gats do Bourbonnais



La vie associative



Les Déjantés Forever

Année pluvieuse année heureuse mais pas pour le motard qui préfère le soleil.

Entre pluie et confinement nous avons tout de même réussi à faire de jolies balades.

Comme il est de coutume chez nous, les membres du club proposent des sorties sur une journée pour découvrir le patrimoine alentour : Châteaux, Musées, sites remarquables. En fait c'est surtout un prétexte pour se retrouver entre amis et rouler ensemble.

Ainsi cette année nous avons découvert les sources du cher à Mérinchal, le magnifique château de Val sur les rives du lac de Bort les Orgues, le lac d'Eguzon.



Comme tous les ans le bureau a concocté une sortie surprise sur un week-end.

Le samedi sous le soleil de Sancerre avec dégustation de vin et de fromage de chèvres et le dimanche sous la pluie de la Nièvre pour visiter les forges royales de Guéigny.

Dernière sortie pour se rendre à l'Embouteillage de Lapalisse toujours aussi beau et festif.

Avec l'arrivée de l'hiver les motos sont rentrées au garage et attendent avec impatience le printemps prochain.

Association de chasse ACCA

L'ACCA de Saint-Victor aura cette année 39 chasseurs.

Les lâchers de faisans et de perdrix tous les quinze jours, restent les mêmes.

La chasse du gros gibier et des nuisibles, afin de réguler la prolifération de certaines espèces, ont toujours lieu les samedis,

Notre Garde-chasse est toujours Mr MACZEK Michel.

Cette année, nous pouvons de nouveau nous réunir devant un café dans notre cabane, nous gardons malgré tout les règles de sécurité. Nous espérons pouvoir organiser un repas le **14 Mai 2022** mais comme l'an passé nous le confirmerons si la situation sanitaire et les contraintes le permettent.

L'Assemblée générale aura lieu le 3 Juillet 2022, au centre associatif, des précisions seront données ultérieurement.



La vie associative



Association Gymnique

« E.P.M.M. Sports pour tous »

L'activité physique, vecteur de lien social, élément clé du « BIEN SE PORTER »

L'Association Gymnique est heureuse de reprendre ses cours pour cette nouvelle saison 2021/2022.

Malgré le COVID toujours présent, nos adhérents nous sont restés fidèles.

Nos activités ont été réduites :

Mercredi

- de 13h30 à 14h30 : danse enfants (Christel)
- de 14h30 à 15h30 : cours d'éveil enfants (Christel)
- de 15h30 à 16h30 : danse adolescent (Christel)

Judi

- de 9h30 à 10h30 : Pilates (Dali)
- de 19h00 à 20h00 : renforcement musculaire (Christel)
- de 20h00 à 21h00 : LIA/fitness (Christel)



**GALA saison 2021-2022 :
Samedi 25 Juin 2022 à 20h30
salle municipale**



CONTACT :
Angèle MACZEK
Présidente
(06 23 13 46 93)

La vie associative

U.S.S.V.

Nous ne parlerons pas de résultat pour cette année car les championnats se sont arrêtés très tôt. L'US Saint-Victor a maintenu ses entraînements pour les jeunes durant cette période de COVID. C'était important pour permettre aux enfants de se divertir tout en évitant les contacts et les matchs.

Privée de compétitions, l'USSV en a profité pour travailler le dossier de labellisation de son école de football. Nous étions lancés dans cette aventure depuis 3 ans et nous avons pu le présenter devant un jury en juin. A notre grande joie, nous avons obtenu le **label espoir** qui récompense le sérieux et la qualité de notre formation depuis de nombreuses années. Il vient compléter le label école de foot féminine niveau argent que nous avons obtenu dans notre entente avec Domérat.

Football loisirs, depuis 2 saisons, nous développons ce type de pratique. Il s'adresse aux personnes qui veulent faire un foot en semaine sans la contrainte du week-end. N'hésite pas à venir essayer, on se retrouve les jeudis soir à 19h.

A noter que cette année 2 bénévoles ont été honorés pour leur implication au service du sport et de la jeunesse au sein du club :

- **Joel BUGUELLOU** a obtenu la médaille de bronze du District.
- **Patrick BRAUD** s'est vu remettre la médaille d'argent de la Ligue.



médaille argent Patrick BRAUD



médaille bronze Joël BUGUELLOU



nos U11



nos U10



équipe A 2020-2021



arbitres



USSV B 2020-2021

équipe C entente 2020-2021



U7 entente F



U15 entente avec usb



remise label espoir



La vie associative



entente U7 U9 F



découverte U7



entente Seniors F

entente U9 F



entente U18 F



entente U11 F



entente U13 F



entente U15 F



les 2 équipes U13



entrainement commun filles U6 à U9



foot loisir



le bureau



nos éducateurs



nos U7



nos u9



Services et Informations

Ouverture de la mairie

7, Rue André Gide - Saint-Victor 03410
Tel : 04 70 28 80 09
Fax : 04 70 28 83 42
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
E. mail : saintvictor03@orange.fr

Service Urbanisme

Lundi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 13h30 - 17h30



Bureau de l'Agence Postale à la mairie

Tél : 04-70-28-80-39
Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Lévéé du courrier à 12h du lundi au samedi

Les boîtes de relevages à votre disposition :

Rue André Gide (Mairie), Rue de Thizon,
Rue Charles Peguy, Chemin de la côte,
Chemin de Perreguines, Passat,
55 Route de Paris, 116 Route de Paris,
44 rue du Tilleul (les Varennes),
Rue Albert Einstein à proximité du
rond-point de Mécatronic.

Permanences

Permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez- vous.
Pour joindre l'Assistant Social, s'adresser à la Maison des Solidarités Départementale de Montluçon :
04 70 35 73 55

Les numéros pratiques de la commune

MAISON de SANTÉ

Située face à la Mairie, la Maison de Santé compte plusieurs professionnels de santé - Secrétariat : 04 43 89 04 66

Médecins

Docteur MOUTE
Docteur ORTEGA
Prise de rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au secrétariat

Kinésithérapeutes

Vincent SCHUMACHER
Julie MARGERIT
Prise de rendez-vous par téléphone au secrétariat

Infirmiers

Sonia CHARLES
Nadège TROUBAT
Stéphane PASQUIER
06 87 52 24 30

Céline BIARD - Infirmière AZALÉE

Ergothérapeute

Brimaëlle COUSIN : 06 60 75 60 20

Le cabinet d'Ostéopathe est situé au premier étage avec une entrée de plain-pied à l'arrière du bâtiment :
Jennifer DOUDY-PISSATCHEVA :
06 09 97 13 72

PHARMACIE

M. PORTA : 09 52 39 97 27
Fax : 09 57 96 15 73
mail :
pharmaciesaintvictor03@gmail.com

Les numéros d'urgence

SAMU : 15 / POLICE : 17 / POMPIERS : 18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
Centre anti poison : 04 72 11 69 11
Maltraitance infantile : 119

En cas de panne

D'eau :

- SIVOM HURIEL 04 70 28 61 61 (en dehors des horaires d'ouverture, le répondeur vous communique un n° d'astreinte)
- Communauté d'Agglomération de Montluçon, service eau et assainissement
04 70 08 23 60
- Pour les dépannages d'urgence :
06 19 85 66 90

N° Public dépannage électricité Enedis (ERDF) : 09-72-67-50-32

N° Public dépannage gaz GRDF : 0 800 47 33 33

Renseignements téléphoniques 118 712

École

Section de maternelle : 04 70 28 84 70
Ecole élémentaire : 04 70 28 80 06
Cantine : 04 70 28 88 93

Paiement électronique possible par TIPI - accès possible à partir de la page d'accueil du site www.saint-victor.org

Culte

Pour toutes informations, prendre contact avec l'accueil inter-paroissial - 2, rue de la Fontaine à Montluçon - Tél. 04 70 05 05 95



Services et Informations



Location de la salle municipale

(capacité : 350 personnes maximum)

Réservation : Secrétariat Mairie - 04 70 28 80 09

LOCATION SALLE MUNICIPALE	1 Jour de semaine	Week-End
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	300 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	100 €	150 €
Association extérieure	220 €	400 €
Personne ou Entreprise de l'extérieur :	200 €	500 €
Personne ou Entreprise de la commune :	110 €	300 €
Caution : 500 € / Vaisselle : 100 €		

Location du centre associatif

(capacité : 88 personnes maximum)

LOCATION CENTRE ASSOCIATIF	1 Jour de semaine	Week-End
Personne ou Entreprise de l'extérieur	100 €	200 €
Personne ou Entreprise de la commune	50 €	100 €
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	50 €
Association extérieure	100 €	200 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	250 €
Caution : 300 €		

Location de la salle du parc

(capacité : 48 personnes maximum)

LOCATION CENTRE ASSOCIATIF	1 Jour de semaine	Week-End
Personne ou Entreprise de l'extérieur	60 €	120 €
Personne ou Entreprise de la commune	30 €	60 €
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	30 €
Association extérieure	60 €	120 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	-	60 €
Association extérieure	90 €	150 €
Caution : 300 €		

Concession cimetière

Durées	Petites concessions	Grandes concessions	Columbarium	Cavernes
15 ans			200 €	250 €
30 ans	150 €	200 €	300 €	350 €
50 ans	200 €	300 €	400 €	500 €

Plaque pour le columbarium et jardin du souvenir : 20 €



Services et Informations

Déchetterie de Chateaugay

ZI de CHATEAUGAY - Avenue Ambroise Croizat - 03410 DOMERAT - 04 70 03 07 60
 Horaires d'ouverture : **ÉTÉ** : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h45 -
HIVER : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 - le samedi de
 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 - Fermeture les dimanches et jours fériés.
 L'accès est gratuit pour tous les particuliers disposant d'un badge. Les badges sont
 à retirer au SICTOM, Rue du Terrier à Domérat, sur présentation d'une pièce
 d'identité et d'un justificatif de domicile.
 Pour plus d'information : <http://www.sictomrm.com/>

Collectes des ordures ménagères

- Le secteur de Saint- Victor situé au nord de l'échangeur : **les vendredis matin**
 Le bourg - Passat - Perreguines - Nafour- Thizon - La Grange Garraud - Rue du petit
 bois - Sauljat - L'oiseau - La Loue - La Dure - Le Montais - Barassier - Courtille -
 Champbenest - Les Boudots - Bellevue
 - Le secteur de Saint- Victor situé au sud de l'échangeur : **les mercredis matin**
 Bel Air - Les Varennes - Le Clos des Nautes - Le Fricoulat - Le Clos des Mériaux -
 Le Petit Vernet - Le Clos des Châtaigniers - Le Clos des Arpas
 - L'impasse des Buissonnets : **les vendredis matin**
 - La ZA Porte Val de Cher et le PARC MECATRONIC sont collectés deux fois par
 semaine : **les mardis et vendredis matin**
 La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés durant
 les créneaux habituels de collecte à l'exception du **1^{er} mai, du 25 décembre et du**
1^{er} janvier. Pour ces 3 jours fériés les dates de ramassage seront communiquées
 par le SICTOM au 04 70 64 23 80

Collectes des bacs jaunes

Les bacs jaunes destinés au tri des déchets recyclables sont collectés en porte
 à porte tous les 15 jours, les jeudis des semaines paires.

Des containers à verres sont à votre disposition dans les lieux suivants :
 Le Bourg, Thizon, Nafour, ZA Porte Val de Cher, Bel air, Perreguines, Les Varennes,
 Stade de l'Oiseau. Certains containers sont équipés du système cliiink qui
 récompense vos gestes de tri !!!!

Le SICTOM vous présente...

cliink

cliink
 Mode d'emploi

Avec l'appli.

- 1



Je télécharge l'application Cliiink et je m'inscris
- 2



Je me connecte à un conteneur en Bluetooth
- 3



Chaque dépôt = 1 point
- 4



Je me déconnecte, les points sont crédités d'ici 24 à 48H

Avec la carte

- 1



Sur cliiink.com, je m'inscris avec mon numéro de carte
- 2



Je me connecte en présentant ma carte sur l'emplacement indiqué
- 3



Chaque dépôt = 1 point
- 4



Je me déconnecte, les points sont crédités d'ici 24 à 48H



Le tri récompensé !

Le dispositif qui vous fait gagner des points en triant vos emballages en verre !

Cliiink, qu'est-ce que c'est ?

Cliiink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliiink® à récupérer au bureau du SICTOM), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

Colonnes équipées du système Cliiink

- Bel air
- Nafour
- Perreguines
- Salle municipale
- Thizon



sictom
région montluonnaise

Rue du Terrier
03 410 DOMERAT
Tel : 04 70 64 23 80
www.sictomrm.com



Suivez-nous sur les réseaux et soyez informés des nouveautés



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes est une démarche volontaire. La demande d'inscription sur les listes électorales peut se faire en mairie ou en ligne sur service-public.fr. **Pour les élections présidentielles 2022, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mars et pour les législatives jusqu'au 6 mai.**

Procurations

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2022 :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Un nouveau modèle de CERFA doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration.

Les demandes et les résiliations de procuration peuvent être effectuées en ligne via « Maprocuration » : <https://www.maprocuration.gouv.fr/> mais l'électeur devra toujours se déplacer devant une autorité habilitée (police, gendarmerie, agent consulaire) pour faire valider sa demande.

Recensement citoyen

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser à la mairie de son domicile en présentant sa pièce d'identité et son livret de famille. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Il sera remis au jeune une attestation de recensement qu'il est très important de conserver précieusement car il ne sera pas délivré de duplicata.

Selon l'âge du jeune, l'attestation de recensement ou le document attestant de sa situation au regard de la JDC sera nécessaire pour toute inscription à un examen, concours ou permis de conduire. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur service-public.fr (service accessible avec un compte service-public.fr).

Casier judiciaire

- Par courrier : Envoyer le CERFA 10071* 14 disponible en mairie à l'adresse suivante : Casier judiciaire National - 107 rue du Landreau - 44317 NANTES Cedex 3
- En ligne : sur service-public.fr

Ministère des affaires étrangères

La demande d'un acte d'état civil survenu à l'étranger peut se faire en ligne sur <https://pastel.diplomatie.gouv.fr> (délai moyen : 9 semaines)

ou par courrier en s'adressant à l'ambassade ou au consulat qui détient l'acte dans ses registres.

Vous trouverez les adresses nécessaires à votre demande sur <https://www.diplomatie.gouv.fr>

Carte d'identité et Passeport biométrique

Pour effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez vous adresser dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Vous pouvez déposer ces demandes dans n'importe quelle commune de France sans que votre domicile soit une condition de compétence.

- **Communes de l'Arrondissement de Montluçon équipées** : Montluçon (2 stations), Cosne-d'Allier (04 70 07 50 18), Commentry (04 70 08 33 30), Montmarault (04 70 07 60 50), Marcillat-en-Combraille (04 70 51 60 15).

Pour le dépôt à Montluçon, vous devez prendre rendez-vous à la Cité Administrative - Tél 04 70 02 55 00

Avant de vous rendre au rendez-vous, vous devez :

- Soit formuler une pré-demande de manière dématérialisée sur www.ants.gouv.fr
- Soit remplir et imprimer le formulaire CERFA spécifique sur le site internet www.service-public.fr
- Soit remplir l'imprimé remis par la mairie de dépôt du dossier au stylo noir en lettres capitales accentuées

Cartes grises et Permis de conduire

Dorénavant, les démarches concernant ces documents doivent être réalisées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous pouvez également vous rendre chez un professionnel du secteur de l'automobile habilité SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

Des informations sont disponibles sur le site de la Préfecture : <http://www.allier.gouv.fr>

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Pour enregistrer un PACS, vous devez vous adresser à la mairie de votre résidence ou auprès d'un notaire.

Le secrétariat de Mairie vous renseignera sur les informations et démarches nécessaires.

Services et Informations

Règlementation

Plantations et limites de propriétés

Par plantation, on entend toute espèce d'arbres, arbrisseaux ou arbustes. Sont exclus les plantations en espaliers dès lors qu'elles ne dépassent pas la crête du mur.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbustes ou arbrisseaux qu'à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite parcellaire.

La hauteur des plantations ne peut alors excéder 2 mètres ; cette limite disparaît lorsque les plantations sont établies à au moins 2 mètres de la limite des propriétés.

Débroussaillage



Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain et de ses plantations. S'agissant des terrains non bâtis, c'est l'article L2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'applique. L'entretien de ses parcelles est une obligation pour le propriétaire ou ses ayants droit, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres. En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement, le maire peut déclencher une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

Brûlage et élimination des déchets verts des parcs et jardins des particuliers

L'arrêté Préfectoral 3085/2008 du 28/07/2008 stipule que « les déchets de parcs et jardins sont assimilés à des déchets ménagers au titre de l'annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement. En son article 84, le **règlement Sanitaire Départemental interdit leur brûlage** ».

Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral régleme la lutte contre les bruits de voisinage qui figurent au nombre des nuisances de la vie en société.

Il est donc indispensable de rappeler quelques règles de comportement à tenir, d'une part, à l'intérieur des propriétés, et d'autre part, vis à vis des animaux domestiques. L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, débroussailleur, scie mécanique...) n'est autorisée que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches de 10h à 12h.

De plus, les bruits émis à l'intérieur des propriétés tels que ceux qui proviennent de porte-voix, tirs d'artifices, pétards, armes à feu, moteurs à échappement libre sont interdits ou peuvent être soumis à une autorisation préalable, compte tenu du lieu et de l'heure.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures adéquates, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Cependant, les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente :

- les jours de l'an, fête nationale du 14 juillet, fête de la musique, fête patronale annuelle de la commune.

Pour toutes les circonstances qui impliqueraient l'utilisation de matériel susceptible de produire des nuisances de la vie en société, il est indispensable de se renseigner auprès des services de la Mairie.

Votre AGENDA

Selon l'évolution de la crise sanitaire, les manifestations maintenues seront communiquées par voie de presse et par « inf'aux nautes ».



État Civil 2021

Naissances

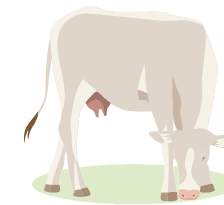
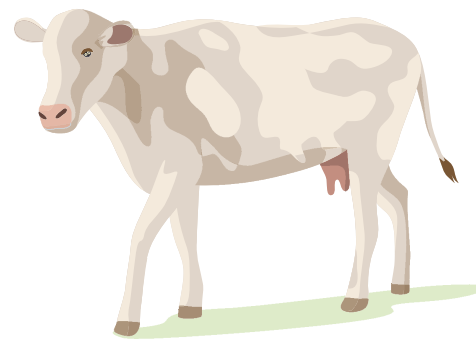
- FERREIRA Livio né le 21/01/2021
- HENAUULT Diane Sylvia née le 21/01/2021
- GANDRILLE FRAMERY Joanne Victoria née le 27/02/2021
- BEAU Horeb née le 09/04/2021
- LOUVIER Alexandre Jason René Frédéric Dave né le 18/04/2021
- RABRET Lina Jade née le 22/04/2021
- SCHARTIER Milo né le 29/04/2021
- BLOYER Gaspard né le 04/05/2021
- CASTELAR GUIMARAES Calie née le 12/05/2021
- AVIGNON Mila née le 14/05/2021
- OLIVEIRA Ambre née le 21/05/2021
- VAQUERO LEVEQUE Axel Lou Téo né le 11/06/2021
- BERSSET Lucas Louis né le 15/06/2021
- COFFINEAU Léo né le 18/06/2021
- HOFFMAN Sawyer née le 21/06/2021
- WAGNER Lucie née le 14/07/2021
- RIGAUD Nathan Robert Narcisse né le 02/08/2021
- AURAMBOUT Paul né le 24/08/2021
- POKUTTA Maximilian Andrzej né le 09/09/2021
- PAILLERET Seyana née le 20/09/2021
- JONCOURT Lina née le 31/10/2021
- SCHARTIER Maylone Lenny né le 23/11/2021
- PAQUET Assia née le 11/12/2021

Mariages

- LAMARQUE Bénédicte et BELBEOCH Erwan Gwenaël mariés le 27/03/2021
- SPADARO Delphine et JACQUES Denis Jean Gilbert mariés le 05/06/2021
- ROTELLA-ROCES Mélisa Candida et PLAULT Ludovic Norbert mariés le 12/06/2021
- LATHIERE Céline et DENIZARD Lionel mariés le 30/06/2021
- TRONÇON Valérie et CASY Christophe mariés le 18/09/2021
- DE SAO JOAO Sandrine et THOMAS Jérôme Dominique Jean-Pierre mariés le 25/09/2021
- FREITAS Sandrine et COLLINOT Mélissa mariées le 23/10/2021
- FRAMERY Elodie-Sophie Emmanuelle et GANDRILLE Jean-Baptiste Simon Michaël mariés le 13/11/2021

Décès

- TABUTIN Robert Vital décédé le 01/01/2021
- CHAMBENOIT Antoine Robert Jean décédé le 07/01/2021
- BIDAUD Michelle Noelle décédée le 11/02/2021
- JEDRSIAK Bernard Alain décédé le 27/02/2021
- DEVEAU Paul André décédé le 28/02/2021
- FEDYNA Michel Robert décédé le 21/03/2021
- PASCAL Pierre Franck Bernard décédé le 04/04/2021
- DE ABREU épouse ANDRIVON Térézinha décédée le 05/04/2021
- VAUCHERET Virginie Danielle Marie Vitaline décédée le 11/05/2021
- LIMOGES veuve GADAIS Monique Louise décédée le 26/05/2021
- DA COSTA Louis José décédé le 31/05/2021
- LIODET veuve SIMOULIN Simone décédée le 05/06/2021
- ALLABI épouse PITIOT Nadia décédée le 10/08/2021
- DUMAS Paul Armand décédé le 30/09/2021
- MOURIER veuve BENQUE Andréa Marie Pauline décédée le 15/10/2021
- BOUDROI Najib décédé le 15/11/2021
- BOUCHARD Edmond Robert décédé le 25/11/2021
- COURROUX Philippe décédé le 18/12/2021



ALTERGEO
o.chalmet-geometre-expert

**Expert judiciaire - Médiateur - Scanner 3D
Copropriété - Urbanisme - Lotissement - Topographie**

4 avenue du Cimetière de l'Est - 03100 Montluçon
22 allée Alan Turing - 63000 Clermont-Ferrand
tél : 04 70 09 35 59
courriel : contact@altergeo.fr - web : <http://altergeo.fr>

Altergeo SARL de Géomètres Experts au capital de 7 000€ - SIRET 513 981 498 00035 RCS Montluçon
APE 7112A - ordre des Géomètres-Experts n°2009B200015

Portage de repas à domicile

STB  **Restauration scolaire
Entreprise** 


Saveurs & Traditions du Bocage
03410 SAINT VICTOR www.stb03.fr  **04.70.51.45.10**


Entreprise de travaux agricoles **Epandage de Fumier
Broyage
Semis de Maïs**

**Dubuisson
Serge** 

 **Tél : 06.81.46.30.30**
7 rue Charles Peguy - 03410 Saint-Victor

Fertinature
Semences, Plants et Fertilisants



Mon Jard in 

TYPOCENTRE
Un nouveau regard
www.typocentre.com

Création Graphique - PAO
Prépresse
Impression Offset - Impression numérique
Façonnage
Logistique - Stockage
Régie Publicitaire - Web2Print

6, rue Benoist D' Azy - Z.I. Blanzat - B.P. 1117 - 03103 MONTLUCON
Tél. 04 70 06 22 22 - Fax 04 70 06 22 23
commercial@typocentre.fr



MIROITERIE de la LOUE
Saint-Victor - Tél. : 04 70 29 77 69

Fabriqueur de menuiseries alu et de vitrages isolants

Vérandas - Pergolas - Menuiseries
Portes - Stores - Portails

   **CHARUEL**
PORTAILS & CLÔTURES



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



**Groupe
Protection
Sécurité**



**ORPI
SÉCURITÉ**

INCENDIE - INTRUSION - VIDEOPROTECTION

04 70 03 74 23



**TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
VRD**

ZAC du Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 08 90 64 - Fax 04 70 08 91 28
E.mail : s-mc@wanadoo.fr



CMSE
CERF

Tél. : 04 70 45 32 59
Télécopie : 04 70 45 48 39

**Notre ENGAGEMENT,
respecter et réhabiliter l'environnement
pour un développement durable**

SERVICE COMMERCIAL

- Tous matériaux de carrière
- Tous matériaux de sablière
- Tél. : 04 70 45 79 77
- Transport
- Tél. : 04 70 45 45 62
- Béton prêt à l'emploi
- Toupie - Tapis Pompe
- Tél. : 04 70 47 67 43

CARRIÈRE SABLIÈRE BÉTONNIER TRANSPORTEUR
et groupes mobiles de concassage

SABLIÈRE ST-VICTOR
04 70 28 85 51
Tous matériaux de carrière
Centrale à béton, G.C., G.R.H.
Stock matériaux de carrière rose

CARRIÈRE VERNEIX
04 70 06 19 83
Tous matériaux de carrière
G.R.H.

CARRIÈRE BUXIERES
04 70 45 32 59
Tous matériaux de carrière
G.R.H., G.C., G.E.
Stock matériaux de carrière rose
et sable de sablière

CARRIÈRE MONTAIGUT
04 73 85 05 11
Tous matériaux de carrière rose
Centrale à béton, G.C., G.R.H.
Stock sable de sablière

CARRIÈRE VENSAT
04 73 63 78 78
Tous matériaux de carrière
Centrale à béton, G.C., G.R.H.
Stock matériaux de carrière rose
et sable de sablière

CARRIÈRE MEILLERS
04 70 47 23 20
Tous matériaux de carrière
Quartz

SABLIÈRE DE BESSAY
04 70 45 32 59
Tous matériaux de sablière

CENTRALE A BÉTON CHAZEUIL
04 70 45 05 90
Centrale à béton.
Stock matériaux

SABLIÈRE ST-DIDIER-LA-FORÊT
04 70 41 22 10
Tous matériaux de sablière

CARRIÈRE GANNAT
04 70 45 32 59
Tous matériaux de carrière

CARRIÈRE BRANSAT
04 70 45 98 65
Tous matériaux de carrière

CENTRALE A BÉTON COMMENTRY
04 70 09 28 28

CENTRALE A BÉTON RIOM
04 73 63 02 81

CENTRALE A BÉTON LEMPDES
04 73 61 85 41



MAELIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ

Partenaire de tous vos déplacements au sein du territoire
Montluçon communauté

- La ligne F pour rejoindre Montluçon du lundi au vendredi
- Les Lignes scolaires S2 et S8
- 1 service complémentaire de Transport À la Demande du lundi au samedi
- Prochainement : un service de location de Vélos à Assistance Electrique au sein de la commune




Espace Maelis
21, rue du Faubourg Saint-Pierre
03 100 MONTLUÇON
04 70 05 02 67

Toutes les actualités et infos du réseau sur :

- maelis.eu
- Facebook
- L'alerte SMS



MAELIS KEOLIS
MONTLUÇON COMMUNAUTÉ MOBILITÉ MONTLUÇON MOBILITÉS

mattei Fenêtres
LORENOVE

Votre spécialiste régional

**Garages béton
Menuiseries
Vérandas
Portails
Stores**

EXPERTS STORISTES agrées Soliso

VERANDA GUSTAVE RIDEAU

1 rue du Commerce- 03410 Saint-Victor 04.70.28.86.48



VIATEMIS
By VIATEMIS Partners

EQUIPEMENTIER VÉHICULES
Original Equipment Manufacturer (OEM)

**CONCEPTEUR, FABRICANT
ET DISTRIBUTEUR**
de solutions embarquées pour la gestion d'énergie

NOS GAMMES PRODUITS
Coupe-circuits de batterie manuels et électroniques
Relais, interrupteurs électriques de commande...
Distributeurs pneumatiques, valves, électrovannes,
actionneurs, vérins...

VIATEMIS
125, route de Paris • 03410 Saint Victor
Tél 04 70 08 26 00 • Fax 04 70 08 26 20
contact@viatemis.com • viatemis.com



A votre service depuis 1986

- Godet Cribleur
- Travaux sans tranchée
- Construction
 - de réseau en PEHD par soudage ou électrosoudage
 - de réseau fonte et PVC
 - de regards en béton
- Interconnexion
- Percement de conduite en charge
- Raccordement
- Transport de marchandises

TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS
Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES
Tel. 04 70 03 42 58
e-mail : contact@barbierosas.com



Campanile
Créateurs de bons moments.

Une toute nouvelle équipe

Porte du Val de Cher - 5, rue du Commerce - 03410 Saint-Victor
Tél. 04 70 28 48 48 - www.campanile.fr - E-mail : montlucon.stvictor@campanile.fr

**Sur présentation de cette publicité :
un repas acheté, un repas offert
(sur réservation)**



Ouvert 7J/7
Vos restaurants de Montluçon

Centre Commercial Auchan
03410 DOMERAT

C.C. Saint-Jacques
03100 MONTLUÇON

Zone de la Loue
03410 SAINT-VICTOR

NOUVEAU : LIVRAISONS À DOMICILE





gratuit et illimité